

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS

à partir du 1^{er} de chaque mois
 France et Algérie : Un an... 25 fr.
 — Six mois... 14 fr.
 Étranger U.-P.) : Un an... 32 fr.
 — Six mois... 18 fr.

Paraissant le Vendredi

Rédacteur en chef : Edmond THÉRY

PRIX DE CHAQUE NUMÉRO :

France : 0 fr. 50 — Étranger : 0 fr. 60

Adresse télégraphique : Econopéen-Paris

INSERTIONS

Ligne anglaise de 5 centimètres
 Annonces en 7 points..... 2 50
 Réclames en 8 points..... 4 »
 Ce tarif ne s'applique pas aux annonces
 et réclames d'émission.

TÉLÉPHONE : Central 46-61

N° 1319. — 51^e volume (2^e)

Bureaux : 50, rue Sainte-Anne, Paris (2^e Arr^t)

Vendredi 15 Juin 1917

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'Émission de l'Europe (En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES					Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/courants et dépôts particuliers	Portefeuille	Avances s'valeurs mobilières	escomptes		
FRANCE — Banque de France									
1914 23 juillet...	4.104	640	6.912	943	1.541	739			3 1/4
1917 31 mai.....	5.274	258	19.479	2.628	1.744	1.134			5
1917 7 juin.....	5.279	258	19.680	2.641	1.710	1.145			5
1917 14 juin.....	5.282	258	19.794	2.594	1.710	1.155			5

ALLEMAGNE — Banque de l'Empire									
1914 23 juillet...	1.696	418	2.364	1.180	939	63			4
1917 15 mai.....	3.166	27	10.258	4.741	11.597	42			5
1917 23 mai.....	3.166	35	10.165	5.801	11.525	13			5
1917 31 mai.....	3.166	42	10.356	5.573	11.706	12			5

ANGLETERRE — Banque d'Angleterre									
1914 23 juillet...	1.004	»	733	1.055	844	»			3
1917 24 mai.....	1.377	»	967	2.291	2.915	»			5
1917 31 mai.....	1.378	»	975	2.987	2.876	»			5
1917 7 juin.....	1.377	»	974	3.020	2.669	»			5

DANEMARK — Banque Nationale									
1914 31 juillet...	410	»	219	24	94	15			6
1917 28 février...	231	3	383	65	92	25			5
1917 31 mars.....	230	3	425	43	99	22			5
1917 30 avril.....	242	3	421	67	98	21			5

ESPAGNE — Banque d'Espagne									
1914 10 juillet...	543	730	1.919	498	446	170			4 1/2
1917 19 mai.....	1.428	753	2.433	767	449	458			4 1/2
1917 26 mai.....	1.444	757	2.422	784	446	443			4 1/2
1917 2 juin.....	1.474	757	2.425	781	441	450			4 1/2

HOLLANDE — Banque Néerlandaise									
1914 25 juillet...	340	17	652	10	185	130			3 1/2
1917 5 mai.....	1.252	15	1.649	107	202	195			4 1/2
1917 12 mai.....	1.251	15	1.613	84	167	186			4 1/2
1917 19 mai.....	1.252	15	1.590	119	161	182			4 1/2

ITALIE — Banque d'Italie									
1914 31 juillet...	1.105	89	3.086	245	586	115			5 1/2
1917 20 avril.....	851	65	3.952	826	574	386			5
1917 30 avril.....	851	65	4.006	842	568	387			5
1917 10 mai.....	843	65	4.033	843	542	368			5

ROUMANIE — Banque Nationale									
1914 18 juillet...	154	1	414	14	237	47			5 1/2
1917 14 janvier...	493	0	1.485	178	210	58			5
1917 21 janvier...	493	0	1.501	209	210	58			5
1917 28 janvier...	493	0	1.514	205	214	58			5

RUSSIE — Banque de l'Etat									
1914 21 juillet...	4.270	197	4.358	698	1.049	518			5 1/2
1917 14 avril.....	3.938	323	29.282	5.689	24.787	2.302			6
1917 21 avril.....	3.939	327	29.733	6.283	25.903	2.752			6
1917 29 avril.....	3.999	325	29.831	5.912	25.759	2.541			6

SUÈDE — Banque Royale									
1914 31 juillet...	146	8	320	109	236	11			5 1/2
1917 28 février...	268	6	551	115	246	38			5
1917 31 mars.....	270	6	614	195	355	76			5 1/2
1917 30 avril.....	272	6	608	182	328	71			5 1/2

SUISSE — Banque Nationale									
1914 23 juillet...	180	19	268	51	94	20			3 1/2
1917 23 mai.....	342	52	497	96	154	16			4 1/2
1917 31 mai.....	342	52	516	94	169	16			4 1/2
1917 7 juin.....	341	52	510	110	182	17			4 1/2

REVUE DES CHANGES ET CHRONIQUE MONÉTAIRE

Change de Paris sur (papier court)

	Pair	16 juillet 1914	16 mai 1917	23 mai 1917	30 mai 1917	6 juin 1917	13 juin 1917
Londres.....	25.224	25.174	27.155	27.155	27.155	27.155	27.155
New-York.....	518.25	516 »	570 »	570 »	570 »	570 »	570 »
Espagne.....	500 »	482.75	633.50	637.50	655.50	658.50	669 »
Hollande.....	208.30	207.56	235 »	237 »	235.50	236.50	237.50
Italie.....	100 »	99.62	81.50	81.50	81 »	81 »	81 »
Pétrograd.....	266.67	263 »	155 »	158.50	155.50	144.50	135 »
Scandinavie...	138.89	138.25	171 »	173.50	172 »	172.50	173 »
Suisse.....	100 »	100.03	112 »	113.50	113.50	113.50	115 »
Canada.....	518.25	»	570 »	570 »	570 »	571 »	570.50

Valeur en or à Paris de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	16 mai 1917	23 mai 1917	30 mai 1917	6 juin 1917	13 juin 1917
Londres.....	100 liv.	99.82	107.66	107.66	107.66	107.66	107.66
New-York.....	» dol.	99.56	109.99	109.99	109.99	109.99	109.99
Espagne.....	» pes.	96.55	126.70	127.50	131.10	131.70	133.80
Hollande.....	» flor.	99.64	112.82	113.78	113.06	113.54	114.02
Italie.....	» lire	99.62	81.50	81.50	81 »	81 »	81 »
Pétrograd.....	» rbl.	98.62	58.12	59.43	58.31	54.1875	56.625
Scandinavie...	» cou ^r	99.46	123.12	124.82	123.84	124.20	124.56
Suisse.....	» fr.	100.03	112 »	113.50	113.50	113.50	115 »
Canada.....	» dol.	»	109.99	109.99	109.99	110.18	110.08

Changes de Londres sur : (chèque)

	Pair	16 juillet 1914	15 mai 1917	22 mai 1917	24 mai 1917	5 juin 1917	12 juin 1917
Paris.....	25.224	25.184	27.234	27.28	27.274	27.22	27.28
New-York.....	4.864	4.871	4.764	4.764	4.764	4.764	4.764
Espagne.....	25.22	25.90	21.60	21.51	21.39	20.95	20.20
Hollande.....	12.109	12.125	11.614	11.52	11.51	11.524	11.53
Italie.....	25.22	25.268	33.40	33.35	36.48	33.55	33.574
Pétrograd.....	94.58	95.80	172.4	170.4	171 »	184 »	1994
Portugal.....	53.28	46.19	31 »	31 »	31 »	31 »	31 »
Scandinavie...	18.15	18.24	15.90	15.78	15.82	15.83	15.82
Suisse.....	25.22	25.18	24.35	24.13	24.15	24 »	23.70

Valeur en or à Londres de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	15 mai 1917	22 mai 1917	24 mai 1917	5 juin 1917	12 juin 1917
Paris.....	100 fr.	100.14	92.60	92.45	92.47	92.66	92.45
New-York.....	» dol.	99.90	102.15	102.15	102.15	102.15	102.15
Espagne.....	» pes.	96.64	116.77	117.25	117.91	120.39	124.85
Hollande.....	» flor.	99.87	104.26	105.11	105.20	105.07	105.02
Italie.....	» lire	99.82	75.51	75.63	75.33	75.18	75.12
Pétrograd.....	» rou.	98.77	54.85	55.49	55.33	51.40	47.40
Portugal.....	» mil.	86.69	58.18	58.18	58.18	58.18	58.18
Scandinavie...	» cou.	100.85	114.21	115.08	114.78	114.72	114.78
Suisse.....	» fr.	100.17	103.58	104.53	104.44	105.09	106.42

La situation générale du marché des changes n'est pas meilleure que la semaine dernière ; elle s'est même quelque peu aggravée dans certains compartiments. Le *chèque sur Londres* clôture à 27,31 1/2, pour les transactions libres, et le *cable transfer sur New-York* est également très demandé à 5,73 3/8. Malgré ces hauts prix, on n'a pas l'impression qu'il vienne beaucoup plus de remises sur le marché que lorsque la livre sterling et le dollar se tenaient à des niveaux plus bas. Cette anémie de l'offre tend à prouver, une fois de plus, que dans les circonstances actuelles la spéculation a relativement peu de jeu et ne se laisse guère tenter. La cause en est à l'incertitude qui gagne les esprits au sujet des conditions de l'approvision-

nement de notre pays en moyens de change sur l'Angleterre et l'Amérique. On pouvait espérer mieux des récents arrangements conclus avec les gouvernements de Londres et de Washington. La Banque de France continue néanmoins de livrer, à 27,15 1/2 et 5,70 respectivement, les livres sterling et les dollars que le Trésor lui donne à vendre au commerce sur justification de besoins. Ce sont ces derniers cours qui figurent à la cote officielle.

Le *change espagnol* a atteint, le 12, un nouveau record ; le cours moyen de la piastre a été porté à 6,76, soit environ 35 1/4 % de prime ; le lendemain, des achats importants de francs à Madrid et à Barcelone y relevaient un peu le cours du Paris et notre Bourse ramenait la piastre à 6,69. Les valeurs espagnoles profitent de cette situation et leur cours a sensiblement haussé ces derniers jours ; l'*Extérieure* se tient à 110. C'est un prix exceptionnellement avantageux pour les détenteurs qui ont tout intérêt à réaliser directement ou indirectement sur les marchés de la Péninsule. Le *florin hollandais* gagne un point, à 2,37 1/2. Dans les *devises scandinaves*, la *Norvège* est sans changement à 1,68 1/2 ; la *Suède* a haussé d'un demi-centime, à 1,73 ; le *Danemark* clôture très ferme à 1,66, contre 1,64 1/2 le 6 juin. Le *franc suisse* enregistre un nouveau gain et s'inscrit à 1,15 de cours moyen, au lieu de 1,13 1/2 il y a huit jours. Nous pouvons nous consoler, il est vrai, d'une situation qui pourrait être meilleure à bien des égards, malgré l'importance des réglemens auxquels ils nous faut faire face, en constatant la dépréciation « kolossale » des changes austro-allemands sur tous les marchés neutres qui leur donnent encore l'hospitalité.

Depuis une quinzaine, et notamment ces derniers jours, cette dépréciation a pris des proportions inaccoutumées. A Genève, la perte actuelle du *mark* n'est guère inférieure à 45 % (13 juin) ; celle de la *couronne autrichienne* dépasse 60 % ; celle du franc est seulement de 13 %. La condition respective des changes des belligérants est mise clairement en lumière par le graphique publié dans le numéro de cette semaine de *La Situation Economique et Financière*, dont notre confrère nous a communiqué aimablement les bonnes feuilles. L'examen de ce graphique et la lecture du commentaire qui l'accompagne sont des plus réconfortants. Ils montrent qu'en dépit des difficultés passagères, dont nous sommes peut-être trop prompts à nous alarmer, nous avons réussi un merveilleux effort de stabilisation de notre devise, tandis que les Empires centraux ont vu leurs changes, tomber toujours plus bas, à des niveaux de discrédit et de véritable faillite monétaire. La chute du *mark* et de la *couronne* est, pour ainsi dire, continue. L'établissement du monopole du change ne l'a guère ralenti que quelques semaines. Toutes les manœuvres, tous les moyens de pression employés pour agir sur la confiance des neutres, n'ont jamais provoqué que des réactions sans lendemain.

L'entrée en guerre des Etats-Unis aux côtés de l'Entente a porté le dernier coup à nos ennemis. Elle a déclenché un brusque fléchissement de la valeur internationale de leurs monnaies, tandis que les crédits que nous ouvrait l'Amérique provoquaient un relèvement de notre change en même temps que de celui de nos alliés. La *lire*, dont la perte à Genève avait atteint un moment, fin mars, 35 %, c'est-à-dire autant que le *mark* à même date,

ne perd maintenant que 28 %. Le *rouble* lui-même, malgré les derniers événements politiques, maintient sa courbe très sensiblement au-dessus de celle de la *couronne autrichienne*, dont la valeur, par rapport au franc suisse, est tombée à 42 centimes.

Un crédit de 3 millions de livres, pour achats de charbon et de matériel de chemin de fer, vient d'être ouvert par un groupe de banques anglaises à la Compagnie P.-L.-M. Ce crédit aura une durée de un an et sera garanti par des bons de la Défense nationale.

Cours des changes de New-York sur :

	Pair	16 juillet 1914	15 mai 1917	22 mai 1917	29 mai 1917	5 juin 1917	12 juin 1917
Paris	5.184	5.167	5.72 1/2	5.73 1/2	5.72 1/2	5.72 1/2	5.73 1/2
Londres.....	4.86 1/2	4.87 1/2	4.78 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2	4.76 1/2
Berlin.....	95.28	95.06	» »	» »	» »	» »	(1)
Amsterdam....	40.195	»	40.7/8	41 1/2	41 1/2	41 1/2	41 1/2

Valeur en or à New-York de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	15 mai 1917	22 mai 1917	29 mai 1917	5 juin 1917	12 juin 1917
Paris	100 fr.	100 27	90 52	90 37	90 56	90 52	90 37
Londres.....	100 liv.	100 19	97 91	97 91	97 91	97 91	97 91
Berlin.....	4 mk.	99 67	» »	» »	» »	» »	» »
Amsterdam....	100 fl.	»	101 69	102 77	102 47	102 31	102 77

Changes sur Londres à (Cours moyen du mardi)

	15 juillet 1914	22 mai 1917	29 mai 1917	5 juin 1917	12 juin 1917
Valeurs à vue					
Alexandrie.....	97 21/32	97 1/2	97 1/2	97 1/2	97 1/2
Cable transfert					
Bombay.....	1.3 31/32	1.4 9/32	1.4 9/32	1.4 9/32	1.4 9/32
Calcutta.....	1.3 31/32	1.4 9/32	1.4 9/32	1.4 9/32	1.4 9/32
Hong-Kong.....	1.10 5/16	2.4 5/8	2.4 5/8	2.4 3/4	2.5 1/8
Shanghai.....	2.5 3/4	3.6 1/2	3.6 3/4	3.7 -	3.8 1/4
Valeurs à 90 jours de vue					
Buenos-Ayres (or)...	47 11/16	50 1/8	50 1/8	49 7/8	50 1/4
Montevideo.....	51 3/32	55 1/4	55 3/8	55 3/8	55 11/16
Rio-de-Jan. (papier)	15 7/8	13 25/32	13 7/16	13 21/32	13 5/8
Valparaiso.....	9 3/4	11 15/16	11 27/32	11 31/32	12 17/32
Singapour.....	2.3 15/16	2.4 13/64	2.4 13/64	2.4 5/64	2.4 5/64
Yokohama.....	2 0 3/8	2.1 5/8	2.1 5/8	2.1 7/16	2.1 5/8

Variations du mark à

	1 mai 1917	8 mai 1917	15 mai 1917	22 mai 1917	29 mai 1917	5 juin 1917	12 juin 1917
New-York (pair : 95 3/8)							
Cours..... (1)	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Parité.....	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Perte %.....	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Amsterdam (pair : 59 3/8)							
Cours.....	37 65	37 52	37 37	36 82	36 50	35 70	33.75
Parité.....	63 41	63 19	62 95	62 02	61 48	60 24	56 95
Perte %.....	36 59	36 81	37 65	37 98	38 52	39 76	43 05
Genève (pair : 123 47)							
Cours.....	79 35	79 »	78 40	77 20	75 75	74 70	69 50
Parité.....	64 27	63 99	63 50	62 53	61 35	60 50	56 30
Perte.....	35 73	36 01	36 50	37 47	38 65	39 50	43 70

Le change sur Vienne à Genève est coté 42 75, c'est-à-dire que la perte de la couronne est d'environ 59 29 %.

Métaux précieux et Escompte hors banque à Londres

	12 déc. 1916	12 janv. 1917	12 fév. 1917	12 mars 1917	12 avril 1917	12 mai 1917	12 juin 1917
Cours de l'or...	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9
Cours d'argent...	36 3/8	36 -	35 1/8	36 7/8	36 5/8	38 -	39 1/16
Escompte hors banque.....	5 17/32	5 1/16	5 1/8	4 3/4	4 9/16	4 3/4	4 3/4

(1) Depuis le 30 mars 1917 le cours du mark et de la couronne n'est plus coté à New-York.

LA SITUATION

Les progrès et les succès des troupes britanniques se sont encore accentués cette semaine ; l'armée anglaise continue à ne laisser aucun repos aux Allemands qu'elle harcèle sur toute l'étendue de son vaste front. Il y a peu de chose à signaler sur les autres fronts ; l'avance des Italiens a pu être arrêtée par les renforts que l'Autriche a eu tout loisir de ramener du front oriental.

De graves événements, qu'on pouvait prévoir, se sont passés en Grèce. Le roi Constantin a été forcé d'abdiquer en faveur de son second fils, le prince Alexandre ; lui, toute sa famille et tous ses conseillers allemands, vont quitter le pays immédiatement.

C'est un véritable soulagement pour l'Entente. Simultanément à ce changement de règne, un détachement franco-britannique de l'armée de Macédoine a franchi la zone neutre, est entré à Ellassona, a pénétré en Thessalie et s'est avancé sur Larissa. En même temps, des troupes amenées sur des transports, occupaient l'isthme de Corinthe. D'autres, enfin, en nombre imposant, se tenaient prêtes à débarquer sur les côtes de l'Attique pour aller rétablir l'ordre dans la capitale et les environs dans le cas où le gouvernement d'Athènes aurait organisé ou toléré un mouvement militaire hostile à l'Entente.

Voilà notre armée d'Orient débarrassée de la préoccupation d'une attaque sur son flanc ou son arrière et le dernier refuge des pirates dans la Méditerranée orientale, fermé. Tous ces événements se sont déroulés dans un calme parfait.

Le général Pershing, généralissime des troupes américaines qui doivent combattre en Europe, est arrivé à Paris et y a été reçu dans un enthousiasme indescriptible. Il a dit à son arrivée : « ... Nous venons en soldats conscients du devoir historique à accomplir quand pour la première fois notre drapeau se montre sur les champs de bataille du Vieux-Monde. Il ne m'appartient ni de promettre ni de prophétiser ; qu'il suffise que je vous dise que nous savons ce que nous faisons et ce que nous voulons. »

Le cabinet italien va subir un léger remaniement qui ne modifiera pas sa politique. La politique extérieure du ministère, qui semblait, il y a quelques jours, avoir donné lieu à des divergences, est aujourd'hui complètement indiscutée et absolument hors de cause.

La crise ministérielle hongroise n'est pas encore résolue. Le comte Esterhazy aurait renoncé à l'idée d'un cabinet de concentration et choisirait ses ministres parmi les minorités des partis. S'il ne parvient pas à gouverner dans ces conditions, de nouvelles élections sont probables.

A la suite des désordres graves qui se sont produits récemment en Chine et des menées séparatistes sur la portée desquelles on n'est pas encore exactement renseigné, l'agence Reuter annonce que les Etats-Unis ont adressé aux alliés et à la Chine une note déplorant les dissensions intérieures de la Chine, faisant ressortir la nécessité d'une union nationale et proposant d'adresser à la Chine une déclaration conjointe.

On ignore l'attitude des autres puissances alliées en cette occurrence. Aucune réponse n'a encore été envoyée.

LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE

Une brillante victoire fut remportée, pendant la huitaine sous revue, par les troupes britanniques au sud d'Ypres.

Le 7 juin au matin, nos alliés anglais ont attaqué les positions allemandes de la crête Messines-Wytschaëte sur un front d'environ 15 kilomètres. Cette crête, qui, depuis plus de deux ans, commandait les lignes alliées du saillant d'Ypres, a été enlevée au bout de quelques heures. Cette opération a fait tomber entre les mains des soldats britanniques les villages de Messines et de Wytschaëte ainsi que le système de défense avancée de l'ennemi, y compris un grand nombre de bois puissamment organisés et de localités fortifiées du sud de Douve au nord du mont Sorel.

Plus tard dans la journée, une nouvelle avance fut réalisée et le village d'Oost-Taverne fut pris, ainsi que le système de défense arrière de l'ennemi, à l'est de cette localité sur un front de plus de 8 kilomètres.

Ce brillant succès doit être surtout attribué, en dehors de la préparation minutieuse et complète exécutée sous les ordres du général sir Herbert Plumer, à l'effet destructif des mines, à la violence et à la précision du bombardement, au très bon travail de l'aviation et à l'entrain et au courage incomparable de l'infanterie. La liaison de toutes les armes a été parfaite. Les tanks ont rendu d'excellents services ; tous les moyens offensifs dont disposaient nos alliés ont été mis en œuvre de telle sorte que toutes les armes et tous les services ont une part à la victoire.

Une puissante contre-attaque allemande exécutée le lendemain échoua pitoyablement sur toute la ligne et de nouvelles divisions fraîches, empruntées aux réserves ennemies, subirent des pertes formidables.

Dans la journée du 11, l'avance anglaise s'est poursuivie au sud-est de Messines. Les tommies se sont emparés, au début de la matinée, du système de tranchées allemandes du voisinage de la ferme Poterie, sur un front de plus de 1.500 mètres. Le lendemain, au nord-est du même bourg, ils ont occupé le hameau de Gappaard et progressèrent sur plus de 3 kilomètres.

En définitive, les prises effectuées par nos alliés depuis la matinée du 6 juin, sont actuellement dénombrées. Elles comprennent 7,342 prisonniers, dont 145 officiers, 47 canons, 242 mitrailleuses et 60 mortiers de tranchées.

Sur le front français, en dehors de coups de main hardis de nos troupes, en Champagne, et d'un violent bombardement des positions ennemies, il n'y a rien de nouveau.

En Macédoine, les troupes franco-britanniques, depuis l'abdication du roi Constantin, ont pénétré en Thessalie et n'ont rencontré de résistance nulle part, sauf à Larissa, où quelques soldats tentèrent d'arrêter nos troupes, mais l'ordre fut vite rétabli. A l'Est, en Epire, les Italiens ont occupé Janina et Preveza.

Aucune action importante sur les fronts roumains et russes, bien que les dépêches de Vienne signalent quelques combats dans plusieurs secteurs de Galicie.

Environ quinze avions ont été aperçus, le 13 au matin, vers onze heures, passant la côte sur le comté d'Essex. Ils se dirigeaient vers Londres et se sont séparés lorsqu'ils se sont trouvés à mi-chemin.

Un quartier est de Londres a été bombardé. Les batteries anti-aériennes de la défense de la capitale ont immédiatement contre-attaqué, et un grand nombre d'aéroplanes anglais ont poursuivi les appareils ennemis.

Le nombre des victimes se chiffre, à l'heure actuelle, par 97 tués et 439 blessés.

QUESTIONS DU JOUR

Relèvement temporaire des Tarifs de Chemins de fer

M. Desplas, ministre des Travaux publics, vient — au nom du Gouvernement — de déposer sur le bureau de la Chambre des députés un projet de loi contresigné par MM. Joseph Thierry, ministre des Finances, et Clémentel, ministre du Commerce et de l'Industrie, ayant pour objet d'autoriser le relèvement temporaire des tarifs sur les réseaux de chemins de fer d'intérêt général.

Nos lecteurs savent — et l'exposé des motifs de M. Desplas le rappelle expressément — qu'en faisant voter par la Chambre le projet de loi ayant pour objet d'assurer au personnel de nos grands réseaux de chemins de fer des allocations supplémentaires pendant la durée de la guerre et pendant les douze mois qui suivront la cessation des hostilités, le Gouvernement avait annoncé que, comme conséquence de cette mesure, il proposerait un relèvement temporaire des tarifs de transport de ces grands réseaux.

Le projet voté par la Chambre, le 23 décembre 1916, approuvait une convention intervenue, le 10 novembre précédent, entre l'Etat et l'administration des grandes Compagnies, accordant les allocations complémentaires en question, mais en les laissant à la charge de l'Etat si un relèvement de tarifs n'était pas décidé en même temps.

La situation déficitaire des Compagnies justifiait pleinement cette disposition, car dans presque toutes les nations de l'ancien et du nouveau Continent, des augmentations de tarifs, parfois considérables, ont été appliquées depuis le commencement de l'année 1915.

Il est, en effet, impossible qu'en présence de la hausse survenue sur tous les éléments des frais d'exploitation des réseaux de chemins de fer, les prix fixés pour le transport des voyageurs et des marchandises soient maintenus à leur niveau actuel.

L'exposé des motifs de M. Desplas présente une statistique d'ensemble résumant l'exploitation des six grands réseaux français pendant les cinq dernières années.

Les résultats des exercices 1913 à 1916 inclus sont particulièrement intéressants et nous allons les présenter en trois tableaux distincts :

Recettes totales des six grands réseaux de chemins de fer français pendant les quatre dernières années.

Compagnies	1913	1914	1915	1916
(En millions de francs)				
Nord.....	336	224	165	242
Est.....	305	229	191	259
P.-L.-M.....	597	503	558	679
Orléans.....	309	282	332	377
Midi.....	147	127	135	145
Etat.....	325	297	317	374
Totaux.....	2.019	1.662	1.698	2.076

Dès le premier jour de la mobilisation, l'exploitation de nos grands réseaux fut confiée au 4^e bureau de l'Etat-Major de l'armée, qui devint, par cela même, responsable de tous les transports.

Avant la guerre, les Compagnies s'efforçaient de donner aux voyageurs, aux négociants et aux producteurs des facilités de plus en plus grandes tant par l'amélioration des horaires que par la mise en service d'un matériel sans cesse mieux approprié aux besoins de chacun. Les livraisons s'effec-

tuaient dans les délais prévus ; les pertes et les détériorations se trouvaient réduites au minimum. Un tel régime contribuait efficacement à la prospérité nationale, mais nul, alors, ne songeait à lui rendre justice, tant cela semblait naturel !

Les décrets de mobilisation et les arrêtés qui en assurèrent l'application complète eurent pour premier effet de réquisitionner tous nos chemins de fer d'intérêt général et de mettre la totalité de leurs moyens d'action à la disposition de l'autorité militaire. Ces mêmes décrets suspendirent tous les transports commerciaux du 1^{er} au 20 août 1914, et personne ne protesta contre ces mesures radicales, car elles étaient réellement indispensables pour permettre la mobilisation et la concentration de nos armées.

Aussitôt que les nécessités du trafic stratégique rendirent possible une atténuation des prohibitions, on autorisa les transports les plus urgents, mais seulement à titre précaire ; puis, peu à peu, un troisième régime put être établi et un décret du 29 octobre 1914, précisé par un arrêté du 1^{er} novembre suivant, admit la reprise presque générale du mouvement commercial par chemins de fer, sous réserve, cependant, qu'une priorité de droit était maintenue au profit des transports militaires.

Le public n'a peut-être pas suffisamment apprécié la situation effroyable devant laquelle l'administration militaire, chargée de cette exploitation, s'est trouvée dès le commencement de la guerre, ni des efforts qu'elle a dû accomplir pour vaincre les difficultés suscitées par les événements.

Il lui a d'abord fallu opérer les énormes transports de mobilisation et de concentration dont la précision merveilleuse fut admirée par tous ; puis elle eut à reprendre le trafic commercial dans des conditions que l'invasion de notre territoire, le repli vers le centre, vers l'ouest et vers le sud des dépôts et stations-magasins du nord et de l'est, et l'insuffisance notoire du matériel et du personnel, rendaient singulièrement précaires.

Un quart environ du matériel roulant des Compagnies était resté en territoire envahi, ou se trouvait immobilisé pour les besoins de la défense nationale, et ce fait, ajouté à l'appel sous les drapeaux de plusieurs classes de cheminots et d'une partie importante du personnel technique, rendit la reprise des transports commerciaux — qui ne pouvaient d'ailleurs passer qu'après les transports militaires — on ne peut plus compliquée : d'où la forte diminution des recettes constatée en 1914.

Mais l'administration militaire s'efforça d'améliorer les services civils en augmentant progressivement le nombre des trains et leur vitesse, en étudiant des itinéraires détournés pour faciliter le trafic de région à région, et, grâce à des aménagements de fortune, les transports essentiels se trouvèrent rétablis d'une manière à peu près convenable dès la fin de 1914.

Pendant les années 1915 et 1916 des progrès très sérieux furent réalisés, ainsi qu'en témoignent les chiffres du tableau précédent ; malheureusement la pénurie du charbon — dont les effets se sont manifestés sur les recettes des chemins de fer à partir du mois de février 1917 — est venue compromettre les résultats acquis en 1916... et cela juste au moment où toutes les dépenses d'exploitation des Compagnies haussaient dans des proportions formidables.

On désigne habituellement sous le nom de *produits nets* des Compagnies de chemins de fer l'excédent de leurs recettes brutes sur leurs frais d'exploitation proprement dits. Quand, par exemple, une Compagnie a fait, au cours d'un exercice, 100 millions de francs de recettes brutes pour les-

quelles elle a dépensé en salaires, combustibles, réparations normales des voies et du matériel, etc., 65 millions, on dit qu'elle a réalisé 35 millions de *produits nets* et que son coefficient d'exploitation est de 65 %.

Mais cela ne donne pas la véritable situation financière de la Compagnie observée, car elle doit faire face, en outre de ses frais d'exploitation, à des charges de capital telles que l'intérêt et l'amortissement des obligations et le dividende garanti des actions, dont l'ensemble dépasse parfois le montant des *produits nets*.

Voici, pour les quatre exercices 1913, 1914, 1915 et 1916, le groupement, pour chacun de nos grands réseaux, de leurs frais d'exploitation et de toutes leurs dépenses et charges diverses :

Compagnies	Dépenses d'exploitation et charges diverses des six grands réseaux			
	1913	1914	1915	1916
(En millions de francs)				
Nord.....	328	303	271	339
Est.....	298	291	279	308
P.-L.-M.....	588	562	570	701
Orléans.....	326	332	352	401
Midi.....	148	147	153	175
Etat.....	409	393	443	525
Totaux.....	2.097	2.028	2.068	2.449

Les dépenses totales des six grands réseaux semblent n'avoir pas augmenté entre 1913 et les deux années suivantes, 1914 et 1915, mais il faut observer que l'arrêt des transports commerciaux survenu au cours de ces deux dernières années et l'inutilisation d'une partie très importante des réseaux du Nord et de l'Est, auraient dû réduire les frais d'exploitation dans une proportion correspondante ; cela ne s'est pas produit à cause de la hausse subie par tous les éléments de cette même exploitation.

(A suivre.)

EDMOND THÉRY.

Notre Production de Charbon

Jamais on n'aurait cru, aux temps insouciant de la paix, que la question du charbon prendrait une telle place dans nos préoccupations. La voilà au premier plan. Il a fallu la double leçon d'un hiver rigoureux et d'un ralentissement des arrivages de combustible pour nous éclairer sur l'importance du charbon dans la vie sociale de la France et l'existence quotidienne des Français. Nous voyons aujourd'hui que notre résistance matérielle et morale est liée à cette question. Avoir du charbon signifie pour nous, non seulement vivre mais « tenir » et de lui dépend notre puissance physique et morale. Il est l'arme suprême puisqu'il les produit toutes : à l'usine, le fusil, le canon — au foyer, le courage et l'énergie.

Le charbon nous venait de deux sources : l'importation et la production nationale. L'importation est, depuis la guerre, une source plus qu'aux trois quarts tarie. Il ne nous vient plus de charbon ni de Belgique ni d'Allemagne ; il ne nous en vient qu'assez peu d'Angleterre. La production nationale de charbon est donc pour nous question primordiale, vitale ; elle est partie intégrante de notre défense nationale.

On conçoit, dès lors, le puissant intérêt que présente la partie du rapport lu à l'assemblée générale du Comité Central des Houillères de France qui donne des informations complètes sur la production française du charbon. Il faut l'étudier comme un des chapitres les plus instructifs de l'histoire de la guerre.

Les charbonnages français épargnés par l'invasion et la guerre apportaient jadis au pays une production annuelle de 19 millions de tonnes, soit près de 1.600.000 tonnes par mois. Le rendement de ces mines, tombé à 60 % au début de la guerre était revenu à son niveau normal, en mars 1915.

En 1916, la moyenne mensuelle du temps de paix était dépassée et elle s'élevait à 1.789.000 tonnes, poussant même, au cours du mois le plus favorisé, une pointe vers les 1.900.000 tonnes.

Parallèlement, la courbe des importations mensuelles de l'Angleterre marquait une orientation assez satisfaisante, atteignant, en 1915, une moyenne mensuelle de 1.665.000 tonnes.

Au cours du premier semestre de 1916 la moyenne mensuelle de la production était de 1.770.000 tonnes, celle de l'importation de 1.732.000, l'une et l'autre semblant croissantes.

Ainsi, vers la fin de 1916, l'approvisionnement du pays en charbon paraissait assuré.

Avec une production nationale de 1.800.000 tonnes par mois, avec une importation qui, pour le mois de juin, atteignait 2.000.000 de tonnes et que le Gouvernement anglais acceptait de maintenir à ce minimum, on a pu penser qu'il n'y aurait pas de crise de quantité.

Mais l'équilibre, un moment atteint, ne tardait pas à se rompre, sous l'effet des besoins anormaux des usines et du fléchissement des importations.

Des deux millions de tonnes atteints en mai et août 1916, elles tombaient à 1.400.000 tonnes en décembre. Elles devaient toucher leur point le plus bas, 1.100.000 tonnes, en février dernier, sous le choc premier de la déclaration de guerre sous-marine sans merci.

Une crise s'ouvrait, de la plus redoutable gravité. Seule la production française pouvait y parer. L'augmentation de la production française l'a, en partie, conjurée.

Partant de la moyenne mensuelle de 1.789.000 tonnes, pour 1916, l'extraction est passée à 1 million 822.000 tonnes en novembre et à 1.861.000 tonnes en décembre.

Janvier 1917 a fourni 2.011.000 tonnes.

Février, avec ses trois postes de moins, 1 million 900.000 tonnes.

Mars a donné 2.350.000 tonnes, soit, pour les mines restant à notre disposition, plus de 40 % au-dessus de la normale.

Ce résultat a été atteint par le renvoi à la mine des mineurs des classes 1903, 1904, 1905, 1906 et par le travail de 4.500 prisonniers de guerre, mineurs de profession, et 7.000 autres prisonniers, abatteurs et terrassiers : 58.000 ouvriers des mines ont été récupérés par ces mesures.

Ainsi est-on arrivé à une augmentation de production mensuelle de 500.000 tonnes, laquelle, jointe aux tonnages de l'importation sensiblement relevés, fournit aujourd'hui au pays un total point trop éloigné du meilleur chiffre mensuel obtenu depuis la guerre. Ce n'est d'ailleurs pas le dernier mot.

Quant aux prix, ce n'est plus le double, mais près du quadruple de la valeur sur le carreau de la mine que chaque tonne extraite épargne au pays et à ses charges.

Pour qui connaît le peu d'élasticité relative de l'industrie houillère, l'étroite spécialité de la main-d'œuvre, les difficultés d'approvisionnement, le surmenage des installations et parfois aussi du personnel, un tel résultat autorise une légitime fierté.

Malheureusement, si le problème du personnel a été résolu assez facilement, celui des approvisionnements et des transports cause encore de grandes préoccupations — d'autant plus grandes qu'il ne peut recevoir que des solutions de fortune. Et le plus grave souci reste celui des bois, les stocks et les abatages de bois étant tombés au minimum.

Une cause de non moins grandes préoccupations est celle des transports. Nous lisons dans le rapport du Comité des Houillères :

« Le problème des transports, dont la gravité croissante aura été dans tous les Etats belligérants une des caractéristiques et non la moindre des causes de la gêne économique, nous inspire un souci permanent.

« Non pas que le sous-secrétariat des Transports et les commissions de réseaux n'aient compris la nécessité de distribuer rapidement le charbon, d'éviter l'encombrement des carreaux et de parer aux pénuries d'approvisionnements si rapidement menaçants pour la production. Nous avons toujours trouvé auprès de l'administration la meilleure bonne volonté. Celle-ci s'est traduite au surplus par l'arrêté du 9 février 1917, classant en première catégorie les expéditions de charbons, celles de bois de mines et de matières indispensables à l'exploitation houillère. Mais les priorités ainsi accordées, et qui n'ont d'ailleurs pas été comprises partout avec la même largeur nécessaire, n'ont pas suffi à procurer le matériel roulant lorsqu'il manquait, ni à éviter certaines imprévions ou négligences dont les mines et, plus qu'elles encore, la consommation nationale ont souffert à plusieurs reprises. La conviction partagée par tous que de tels incidents sont l'inévitable cortège de la crise actuelle, n'est pas pour diminuer la gêne de ceux qui les subissent, ni la vigilante attention de ceux qui ont mission d'y parer. »

Il ne faudrait cependant pas que l'optimisme — justifié — de ce rapport fit croire que la crise du charbon est conjurée en France. Si nous étions tentés de le croire, certaines prescriptions officielles, telles que la déclaration obligatoire des stocks individuels de charbon et les récentes restrictions de la consommation du gaz, nous ramèneraient à la cruelle vérité.

La disette n'est pas conjurée. Mais le rapport du Comité des Houillères de France nous montre qu'on met tout en œuvre pour y arriver et que toutes les bonnes volontés compétentes s'y emploient.

Georges BOURGAREL.

Abdication du Roi Constantin

Depuis le 9 juin, jour de l'arrivée à Athènes de M. Jonnart, haut-commissaire des puissances protectrices, les événements se sont précipités, pour aboutir à l'abdication du roi Constantin.

Voici la genèse des faits : Dans la matinée de lundi 11 juin, M. Jonnart eut avec M. Zaïmis une entrevue, dans laquelle il lui demanda, au nom des puissances protectrices, l'abdication du roi Constantin et la désignation de son successeur, à l'exclusion du Diadoque. M. Zaïmis reconnut le désintéressement des puissances, dont le but était de reconstituer l'indépendance de la Grèce, sous l'égide de la Constitution, mais répondit à M. Jonnart qu'une décision ne pouvait être prise par le roi qu'après une réponse du conseil de la Couronne, composé des anciens présidents du conseil.

Dans la soirée, malgré les excitations de certains agitateurs et l'appel du tocsin, l'ordre ne fut pas troublé dans les rues d'Athènes. Le 12 juin, à 9 h. 30, le président du conseil fit connaître à M. Jonnart la réponse de la Couronne par la lettre suivante :

« Monsieur le Haut Commissaire,

« La France, la Grande-Bretagne et la Russie ayant réclamé, par votre note d'hier, l'abdication de Sa Majesté le roi Constantin et la désignation de son successeur, le soussigné, président du

conseil, ministre des Affaires étrangères, a l'honneur de porter à la connaissance de Votre Excellence que Sa Majesté le roi, soucieux, comme toujours, de l'intérêt de la Grèce, a décidé de quitter, avec le prince royal, le pays et de désigner pour son successeur le prince Alexandre.

« Signé : ZAÏMIS. »

Le roi Constantin a manifesté l'intention de s'embarquer sur un navire de guerre britannique et de se rendre en Suisse en passant par l'Italie.

Il est à prévoir qu'aucun désordre ne se produira : les troupes mises à la disposition du haut commissaire des puissances avaient reçu l'ordre de ne pas débarquer avant que le roi n'ait fait connaître sa décision.

En Thessalie, les troupes alliées ont occupé Ellassona, sans rencontrer de résistance, elles continuent leur marche sans incident.

Malgré les efforts des groupements de réservistes pour provoquer des désordres, la nouvelle de l'abdication du roi ne paraît avoir créé à Athènes aucune émotion véritable.

Ses usines, qui n'ont pas été affectées par la guerre, travaillent à pleine capacité pour les besoins de la Défense nationale.

La circulation intense des automobiles sur le front et la consommation énorme des pneumatiques qui en est la conséquence suffirait, à elle seule, sans tenir compte des multiples fabrications accessoires, à alimenter ses ateliers.

L'entreprise a d'ailleurs pris une grande extension. Depuis sa fondation, elle a nécessité cinq augmentations de capital, dont trois depuis l'exercice 1910-1911. La dernière, en 1916, qui est de nature spéciale puisqu'elle n'a résulté que du virement des réserves en augmentation du capital et de la remise gratuite d'actions aux actionnaires en représentation de cette augmentation.

Ces accroissements du capital social ont servi à l'absorption de deux Sociétés, la « Société Coloniale des Comptoirs Bergougnan » en 1914 et la « Société Torrithon » en 1912 ; à la construction d'une nouvelle usine près de Paris, à Courbevoie, qui depuis 1907 apporte l'appoint de sa production à celle de l'usine principale de Clermont-Ferrand ; à l'acquisition d'intérêts dans une affaire de plantation de caoutchouc, la « Société des Caoutchoucs de l'Indo-Chine », et en Russie une manufacture de caoutchouc, la « Société du Caoutchouc de Riga ».

Parallèlement, la Société des Etablissements Bergougnan a transformé et modernisé ses usines et ateliers de Clermont-Ferrand, qu'elle a dotés de matériel perfectionné : au point de vue purement commercial elle a créé des dépôts et agences dans plusieurs villes de France et dans les principales grandes villes du monde.

Les résultats obtenus ont marqué les progrès constants du développement de l'entreprise, ainsi qu'on pourra s'en rendre compte par le relevé ci-après :

une résolution bien établie et bien coordonnée, et surtout menée énergiquement, a fait aboutir les aspirations de tous ceux qui voyaient dans le beau-frère de Guillaume pire qu'un loyal ennemi, un faux, lâche et soi-disant ami.

Depuis quelque temps le peuple grec, affaibli et ruiné par le blocus, portait beaucoup plus ses regards vers Salonique que vers Athènes, où un gouvernement fantôme s'efforçait chaque jour de créer de nouvelles difficultés aux Alliés, en armant des réservistes.

Bien que les détails manquent encore il apparaît cependant que les appels à l'insurrection lancés au peuple par la meute ultraroyaliste n'ont pas été entendus, et que, découragées par l'occupation de la Thessalie et de l'isthme de Corinthe, les bandes royales ont fait plus ou moins défection.

La tâche de notre haut commissaire est loin d'être achevée encore, car après l'accomplissement de cet acte décisif, dont l'opinion des alliés est unanime à se féliciter, il va falloir procéder à la reconstitution de la Grèce, qui, en fait, n'existait plus depuis la dénonciation de l'alliance serbe, au mois

d'octobre 1915, et surtout depuis l'entrée des Bulgares à Cavalla et la reddition, ordonnée par le roi, des forts grecs.

Que va-t-il se passer maintenant ? Quelle sera l'attitude du prince Alexandre, vis-à-vis de M. Venizelos,

C'est ce que seuls les événements pourront nous apprendre. En tous cas on peut être sûr que le président du gouvernement provisoire de Salonique saura trouver une formule d'entente.

R. MAGAUD.

Société Générale des Etablissements Bergougnan

La manufacture de caoutchouc dite « Etablissements Bergougnan » est une entreprise française des plus connues. Elle a pour objet la transformation industrielle pour tous les usages auxquels ce produit peut être employé.

Ses usines, qui n'ont pas été affectées par la guerre, travaillent à pleine capacité pour les besoins de la Défense nationale.

La circulation intense des automobiles sur le front et la consommation énorme des pneumatiques qui en est la conséquence suffirait, à elle seule, sans tenir compte des multiples fabrications accessoires, à alimenter ses ateliers.

L'entreprise a d'ailleurs pris une grande extension. Depuis sa fondation, elle a nécessité cinq augmentations de capital, dont trois depuis l'exercice 1910-1911. La dernière, en 1916, qui est de nature spéciale puisqu'elle n'a résulté que du virement des réserves en augmentation du capital et de la remise gratuite d'actions aux actionnaires en représentation de cette augmentation.

Ces accroissements du capital social ont servi à l'absorption de deux Sociétés, la « Société Coloniale des Comptoirs Bergougnan » en 1914 et la « Société Torrithon » en 1912 ; à la construction d'une nouvelle usine près de Paris, à Courbevoie, qui depuis 1907 apporte l'appoint de sa production à celle de l'usine principale de Clermont-Ferrand ; à l'acquisition d'intérêts dans une affaire de plantation de caoutchouc, la « Société des Caoutchoucs de l'Indo-Chine », et en Russie une manufacture de caoutchouc, la « Société du Caoutchouc de Riga ».

Parallèlement, la Société des Etablissements Bergougnan a transformé et modernisé ses usines et ateliers de Clermont-Ferrand, qu'elle a dotés de matériel perfectionné : au point de vue purement commercial elle a créé des dépôts et agences dans plusieurs villes de France et dans les principales grandes villes du monde.

Les résultats obtenus ont marqué les progrès constants du développement de l'entreprise, ainsi qu'on pourra s'en rendre compte par le relevé ci-après :

Exercices	Capital	Bénéfices	Dividendes
	(En milliers de francs)		Francs
1909-1910	6.500	2.305	85
1910-1911	13.000	2.917	60
1911-1912	13.000	4.467	75
1912-1913	16.250	4.701	75
1913-1914	16.250	6.421	75
1914-1915	16.250	6.746	75
1915-1916	24.375	7.469	65

La Société, en ce qui concerne le dernier exercice, a procédé, au début de l'année dernière, à une distribution de ses réserves au moyen de la remise gratuite à ses actionnaires d'une action nouvelle pour deux anciennes.

Chaque actionnaire ancien a donc vu le nombre de titres qu'il détient s'accroître d'un tiers et possède de la sorte trois actions pour chaque groupe de deux qu'il détenait avant cette opération.

Malgré cette élévation de capital, la Société s'est trouvée à même, pour l'exercice 1915-1916, de répartir à toutes les actions, tant anciennes que nouvelles, un dividende de 65 francs.

Pour les quatre derniers exercices, la répartition avait été de 75 francs, mais le dividende en 1915-1916 a cependant été plus élevé ; l'actionnaire qui, antérieurement, possédait deux titres, a reçu une rémunération de 150 francs, alors qu'il en détient maintenant trois, dont un lui a été octroyé gratuitement, il a touché trois fois 65 francs, soit 195 francs.

Au début des hostilités, la Société a ajouté à ses fabrications habituelles celle des obus, en adaptant à ce travail un atelier de construction mécanique. L'apport de cette nouvelle branche d'activité dans les résultats financiers est insignifiant en comparaison du produit de la fabrication des bandages pour véhicules lourds, qui a été considérablement développée pendant les deux derniers exercices.

Les bénéfices de l'exercice s'élèvent à 7 millions 469.704 fr. 36, contre 6.746.445 fr. 14 l'exercice précédent ; ils ont été répartis de la manière suivante :

Répartition	Exercice 1915-1916
	(En francs)
Amortissements statutaires	647.584 80
Réserve légale et capital 5 0/0	1.559.855 95
Dividende et tantièmes	3.002.452 70
Réserve de prévoyance	2.000.000 »
Reliquat à reporter	259.810 91
	7.469.704 36

Comme il en a été fait mention dans le tableau précédent, le dividende attribué pour l'exercice 1915-1916 a été de 65 francs par action.

Les valeurs immobilisées : terrains, immeubles, matériel de fabrication, mobilier et matériel roulant représentant à l'actif une somme de 4 millions 390.014 fr. 48.

Les participations industrielles se montent à 1.728.519 francs.

Les valeurs disponibles et débiteurs divers se chiffrent par 41.258.742 fr. 38 ; les valeurs diverses et frais généraux à 464.644 fr. 73.

Au passif, le capital atteint le chiffre de 24 millions 375.000 francs ; les créanciers divers pour 5.974.833 fr. 42.

Les réserves figurent encore pour plus de 9 millions 100.000 francs, au lieu de 14.583.000 francs, bien que le capital ait été augmenté de 8 millions 125.000 francs au moyen du prélèvement que nous avons signalé. Ces réserves représentent encore 40 % du capital nouveau ; et enfin, les profits et pertes, y compris le report de l'exercice 1914-1915, s'inscrivent pour la somme de 8.243.964 fr. 07.

D'autre part, les immobilisations ne figurent à l'actif que pour leur valeur nette, c'est-à-dire pour le prix d'achat diminué des amortissements ; on sait que cette estimation est nettement inférieure à la valeur réelle, en raison de ce fait qu'une partie des dépenses effectuées est fréquemment passée par frais généraux, sans préjudice de l'amortissement de fin d'année qui porte sur le surplus. Le fonds de roulement atteignait, au dernier bilan, 35 millions de francs environ.

Nous terminerons en disant que la Société des Etablissements Bergougnan se trouve dans une situation financière favorable. Ses travaux rémunérateurs pendant la guerre et la place qu'elle occupera après la fin des hostilités permettent d'envisager l'avenir avec confiance. Elle se trouvera débarrassée, sur le marché français, d'un concurrent sérieux dont les réserves ont été mises sous séquestre ; d'un autre côté, grâce à son organisation et à ses participations, ses débouchés sur les marchés étrangers ne sauraient manquer de s'étendre.

F. MODAU.

Le Recouvrement des Impôts

Le *Journal officiel* a publié, le 12 courant, le rendement des impôts indirects et monopoles pour le mois de mai dernier. Ce rendement se compare ainsi avec celui d'une année normale et celui de mai 1916, vingt-deuxième mois de la guerre :

Produits	Comparaisons avec		
	Re-couvrements	Mai annéenormale	Mai 1916
(En milliers de francs)			
Impôts et revenus divers :			
Enregistrement.....	45.909	- 9.846	+ 9.536
Timbre.....	9.192	-17.829	+ 471
Impôt sur les opérations des Bourses de valeurs et de commerce et pénalités.....	228	- 1.141	+ 31
Taxe sur le revenu des valeurs mobilières.....	14.192	+ 5.376	+ 4.742
Douanes.....	126.993	+64.196	+19.601
Contributions indirectes.....	41.263	-11.921	+10.694
Dentrées coloniales et succédanés du café.....	5.756	+ 5.756	+ 5.756
Sels.....	3.434	+ 1.004	+ 1.013
Sucres.....	22.258	+ 5.908	+ 5.441
Monopoles :			
Contributions indirectes (allumettes chimiques, taxes sur les briquets, tabacs, poudres à feu).....	59.116	+ 6.375	+ 8.487
Postes.....	22.920	- 464	+ 3.436
Télégraphes.....	5.199	+ 776	- 1.225
Téléphones.....	3.182	- 975	+ 788
Produits de diverses exploitations.....	46	- 55	- 30
	359.688	+47.160	+68.741

Pour les cinq premiers mois de 1917, la comparaison s'établit comme suit avec les mêmes périodes d'une année normale et de 1916 :

Produits	Comparaisons avec les 5 premiers mois		
	Re-couvrements	Année normale	1916
(En milliers de francs)			
Impôts et revenus divers :			
Enregistrement.....	256.998	- 84.919	+ 39.672
Timbre.....	70.752	- 53.263	+ 3.973
Impôt sur les opérations des Bourses de valeurs et de commerce et pénalités.....	1.073	- 5.786	+ 146
Taxe sur le revenu des valeurs mobilières.....	108.760	+ 17.423	+ 25.227
Douanes.....	688.440	+378.446	+237.229
Contributions indirectes.....	235.894	- 45.451	+ 64.134
Dentrées coloniales et succédanés du café.....	34.337	+ 34.337	+ 34.337
Sels.....	17.363	+ 3.654	+ 4.687
Sucres.....	88.407	+ 26.271	+ 33.061
Monopoles :			
Contributions indirectes (allumettes chimiques, taxes sur briquets, tabacs, poudres à feu).....	273.831	+ 23.397	+ 35.275
Postes.....	116.889	+ 2.575	+ 29.127
Télégraphes.....	25.644	+ 4.167	- 359
Téléphones.....	18.959	- 4.278	+ 4.436
Produits de diverses exploitations.....	280	- 229	+ 26
Total.....	1.937.627	+296.344	+510.971

Le produit des impôts et revenus indirects et des monopoles s'est élevé, pendant le mois de mai 1917, trente-quatrième mois de guerre, à 359.687.800 francs, accusant des plus-values de 68.740.800 francs

sur les recouvrements du mois de mai 1916, vingt-deuxième mois de guerre, et de 47.160.100 francs sur des rendements normaux. Il y a donc progression sur les résultats constatés pour le mois d'avril, puisque le coefficient d'augmentation est aujourd'hui de 23,6 % sur 1916 et de 15 % sur une période normale (23 et 6,7 % pour avril).

En ce qui concerne les droits encaissés par l'administration de l'enregistrement, la plus-value par rapport à 1916, qui était de 20 % en avril, est passée à 27 % pendant le dernier mois. Cette amélioration dans les recouvrements est surtout la conséquence de la loi du 18 décembre 1916, dont les effets ont commencé à se faire sentir au cours de mai. Cette loi oblige les héritiers, donataires ou légataires appelés à des successions de militaires ouvertes avant sa promulgation à acquitter les droits de mutation à leur charge avant le 23 juin 1917. En outre les droits sur les ventes d'immeubles ont procuré 7.055.500 francs, alors que leur produit moyen pour les quatre premiers mois de l'année ne dépassait pas 6.400.000 francs.

Les droits recouverts par l'administration des contributions indirectes présentent, dans l'ensemble, une augmentation de 24 % sur l'année dernière et accusent une faible moins-value (4 %) par rapport à une période normale. Les nouvelles taxes créées par la loi du 30 décembre 1916 donnent toutes des produits supérieurs aux évaluations qui avaient été faites au moment de leur établissement.

Les tabacs progressent de 14 % sur l'année normale et de 18 % sur 1916, malgré les difficultés que rencontre la production des manufactures, par suite de l'état des transports et du manque des matières premières.

Enfin les recettes douanières donnent des plus-values analogues à celles qui ont été relevées en avril.

Quant aux « Produits et revenus du domaine de l'Etat, produits divers, ressources exceptionnelles et recettes d'ordre », qui ne sont d'ailleurs donnés qu'à titre de renseignement, sans qu'on puisse en tirer des conclusions rigoureuses en raison des variations considérables qui se produisent dans l'époque de recouvrement d'un grand nombre d'entre eux, ils ont atteint, en mai dernier, 12.804.900 francs, contre 9.710.200 francs en année normale, et 15.778.400 francs en mai 1916.

Pour les cinq premiers mois de l'année, le total de ces recouvrements atteint 74.681.000 francs, au lieu de 45.599.800 francs en année normale, et de 64.153.300 francs en 1916.

En ce qui regarde les contributions directes et taxes assimilées, dont la taxe a été autorisée par les lois du 30 décembre 1916 et 31 mars 1917, disons qu'à la date du 31 mai dernier, les évaluations budgétaires s'établissaient 591.058.197 francs et les rôles émis à 521.838.500 francs, soit, en ajoutant les centimes additionnels, à 1.078.174.600 francs. Les douzièmes échus à la même date s'élevaient à 359.391.600 francs et les recouvrements effectués ayant atteint 166.574.300 francs, la différence en moins aux recouvrements par rapport aux douzièmes échus s'est chiffrée par 192.817.300 francs.

Pour la même période, en 1916, les recouvrements s'étaient élevés à 177.589.300 francs, soit une différence en moins de 11.015.000 francs par rapport aux recouvrements de 1916. Disons encore qu'en 1916 les frais de poursuite se sont élevés à 585.500 francs, soit 1,77 pour mille, contre 481.400 francs en 1916, ce qui représentait 1,62 pour mille.

Ajoutons enfin, en ce qui concerne la contribution extraordinaire sur les bénéfices exceptionnels ou supplémentaires réalisés pendant la guerre, que les rôles émis depuis janvier 1917 s'élevaient à 219.004.400 francs et les recouvrements totaux à 40.993.700 francs, dont 16.679.600 francs s'appliquent au mois de mai 1917.

INFORMATIONS DIVERSES

FRANCE

Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

PARIS ET SUCCURSALES	7 juin 1917	14 juin 1917
ACTIF		
Encaisse de la Banque :		
en Caisses.....	3.244.760.627	3.247.124.587
à l'Etranger.....	2.033.740.400	2.034.774.686
Total.....	5.278.501.027	5.281.899.273
Argent.....	257.741.742	258.106.957
	5.336.242.775	5.540.006.231
Disponibilité à l'étranger.....	774.206.532	756.839.594
Effets échus hier à recevoir à ce jour.....	1.660.963	1.267.286
Portefeuille Paris (Effets Paris.....	196.019.285	199.757.528
Effets Etranger.....	1.183.480	1.534.336
Effets du Trésor.....	4.019.208	130.251
Portefeuilles des succursales.....	298.335.581	301.674.935
Effets prorogés (Paris.....	539.281.465	537.370.179
Succursales.....	677.039.503	669.381.551
Avances sur lingots à Paris.....	12.874.000	»
Avances sur lingots dans les succursales.....	»	»
Avances sur titres à Paris.....	616.461.884	514.612.056
Avances sur titres dans les succursales.....	515.294.456	527.127.988
Avances à l'Etat.....	200.000.000	200.000.000
Avances à l'Etat (Loi de 1914).....	10.600.000.000	10.600.000.000
Avances temporaires au Trésor public.....	5.000	5.000
Bons du Trésor français escomptés pour avances de l'Etat aux Gouvernements étrangers.....	2.505.000.000	2.535.000.000
Rentes de la Réserve.....	10.000.000	10.000.000
Rentes de la Réserve (ex-banques).....	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles.....	99.163.769	99.163.769
Rentes immobilisées.....	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales.....	42.186.895	42.186.895
Depenses d'administration de la Banque et des succursales.....	21.650.036	22.274.393
Emploi de la réserve spéciale.....	8.407.137	8.407.137
Divers.....	443.869.069	447.540.659
Total.....	23.203.981.795	23.234.134.584
PASSIF		
Capital de la Banque.....	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en additions au capital.....	8.450.697	8.450.697
Réserves (Loi du 17 mai 1834.....	10.000.000	10.000.000
Ex-banques département.....	2.980.750	2.980.750
Loi du 9 juin 1857.....	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale.....	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation.....	19.679.896.805	19.793.787.160
Arrerages de valeurs déposées.....	39.895.153	34.668.766
Billets-à ordre et récépissés.....	3.857.631	3.983.958
Compte courant du Trésor.....	75.444.303	34.448.931
Comptes courants de Paris.....	1.608.790.058	1.588.745.023
Comptes courants dans les succursales.....	1.031.910.459	1.005.225.672
Dividendes à payer.....	3.850.678	3.773.213
Escompte et intérêts divers.....	81.660.219	86.438.942
Récompte du dernier semestre.....	18.376.089	18.376.089
Divers.....	434.839.505	439.217.895
Total.....	23.203.981.795	23.234.134.584

Comparaison avec les années précédentes

	18 juin 1914	30 juillet 1914	17 juin 1915	15 juin 1916	14 juin 1917
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.....	5.917,3	6.683,2	12.043,6	15.746,7	19.793,8
Encaisse or.....	3.875,3	4.141,3	3.921,2	4.750,5	5.281,9
— argent.....	641,6	625,3	373,9	348,8	258,1
Portefeuille.....	1.599,4	1.444,2	2.562,2	1.382,8	1.711,1
Avances aux partic.....	723,3	743,8	626,0	1.219,3	1.154,6
— à l'Etat.....	200,0	200,0	6.100,0	8.000,0	10.800,0
Compt. cour. Trésor.....	204,0	382,6	131,9	53,5	34,4
— partic.....	944,6	947,6	2.215,6	2.048,3	1.594,0
Taux d'escompte.....	3 1/2 0/0	4 1/2 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0

Les prêts aux alliés. — M. Joseph Thierry, ministre des Finances, vient de déposer un projet de loi portant autorisation d'avances s'élevant à 2.138.129.000 francs à des gouvernements alliés ou amis.

Les sommes précédemment avancées dans les mêmes conditions s'élevaient à 3.875 millions.

De sorte que le total des avances s'élèvera, avec le projet actuel, à un peu plus de six milliards.

Les Bons de la Défense nationale. — Les Bons de la Défense Nationale offrent toutes les facilités pour effectuer un placement de pleine sécurité,

qui n'immobilise les capitaux engagés que pour peu de temps et qui donne au Trésor public les ressources indispensables au salut du pays.

Voici à quels prix on peut les obtenir :

Prix net des Bons de la Défense nationale (Intérêt déduit)

Montant des Bons	Somme à payer pour avoir un Bon remboursable dans		
	3 mois	6 mois	1 an
100.....	99 »	97 50	95 »
500.....	495 »	487 50	475 »
1.000.....	990 »	975 »	950 »
10.000.....	9.900 »	9.750 »	9.500 »
50.000.....	49.500 »	48.750 »	47.500 »
100.000.....	99.000 »	97.500 »	95.000 »

On trouve les Bons de la Défense nationale partout : agents du Trésor, percepteurs, bureaux de poste, agents de change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de crédit et leurs succursales, dans toutes les banques et chez les notaires.

Perspectives de nouveaux impôts. — Afin de faire face aux dépenses croissantes de la guerre le gouvernement a décidé de créer toute une série d'impôts nouveaux.

Il demandera d'abord aux Chambres de voter un impôt sur les dépenses, qui frapperait toutes les transactions commerciales. Cet impôt, faible pour les dépenses indispensables à l'existence matérielle des contribuables, serait plus important pour les dépenses somptuaires. En outre, le gouvernement augmentera l'impôt sur les successions et il demandera une modification de la taxe sur les bénéfices de guerre, de façon à avoir les moyens de percevoir plus aisément cet impôt. Enfin, il proposera la suppression de la franchise postale militaire, qui entraîne des abus préjudiciables au Trésor, et son remplacement par la délivrance gratuite aux poilus et à leurs familles — si elles touchent les allocations — de timbres spéciaux. Il réclamera enfin le relèvement des taxes sur les droits de quai, la navigation intérieure, les chemins de fer, etc.

De ces différents impôts, le gouvernement attend un supplément de ressources de 1.100 millions.

Il déposera très prochainement son projet sur le bureau de la Chambre.

En attendant ces nouvelles mesures, le gouvernement a proposé d'établir dans le projet de douzièmes provisoires qui sera examiné demain au Palais-Bourbon une taxe de séjour dans les villes d'eaux et les stations climatiques. Déjà ces villes avaient la faculté d'instituer un impôt qui frappait tous les étrangers attirés par les établissements exploitant des sources d'eaux minérales ou des avantages climatiques. Ce que l'on veut, c'est rendre obligatoire la taxe. Son tarif serait établi par personne et par jour. Des exceptions sont prévues en faveur des indigents et des malades inscrits sur la liste d'assistance médicale gratuite.

Une partie du produit de cet impôt serait attribuée à l'office national du tourisme chargé de développer nos villes d'eaux et nos plages, d'une part par une propagande active, ensuite par des améliorations indispensables dans les conditions de séjour.

La commission du budget, par l'organe de son rapporteur général, M. Raoul Péret, demande à la Chambre de voter cette taxe. A ce propos, elle rappelle les résultats intéressants obtenus à l'étranger et en France dans les villes où les municipalités ont usé de la faculté qui va devenir une obligation.

La commission du budget est favorable à la taxe. Elle ne met à son acceptation qu'une condition : c'est que le produit de l'impôt nouveau serve à l'office du tourisme et aussi à l'amélioration des stations.

Le crédit hypothécaire maritime. — M. Louis Nail, sous-secrétaire d'Etat de la Marine marchande, vient de déposer sur le bureau de la Chambre des députés un projet de loi portant organisation du crédit hypothécaire maritime. Ce projet confère au *Crédit Foncier de France*, sans aucun monopole, la faculté de consentir des prêts pour l'achat et la construction des navires de commerce et de pêche, jusqu'à concurrence d'un chiffre total de 200 millions de francs. Les garanties sont constituées par l'hypothèque à prendre sur les navires, ainsi que par une caution et un fonds spécial. En cas d'insuffisance de ces couvertures, les pertes seraient supportées, moitié par l'Etat et moitié par le *Crédit Foncier*, dans les limites déterminées par la convention. Le *Crédit Foncier* pourra émettre des obligations pour une somme égale au maximum des prêts. La convention est passée pour une durée de vingt années.

Il y a lieu d'espérer, indique l'exposé des motifs, que ce nouveau mécanisme financier, dont bénéficieront surtout le moyen et le petit armement, contribuera efficacement à assurer le relèvement et le développement de notre flotte commerciale.

Le projet a été renvoyé pour examen aux commissions de la marine marchande et du budget.

GRANDE-BRETAGNE

Bilan de la Banque d'Angleterre. — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 6 juin, s'établit comme suit :

Département d'émission		Liv. sterl.
Billets émis.....		71.131.000
Dette de l'Etat.....	41.015.100	
Autres garanties.....	7.434.900	
Or monnayé et en lingots.....	52.681.000	
	<u>71.131.000</u>	
Département de Banque		
Capital social.....	14.552.000	
Dépôts publics (y compris les comptes du Trésor, des Caisses d'Epargne, des agents de la Dette nationale, etc.).....	47.999.000	
Dépôts divers.....	120.798.000	
Traites à sept jours et diverses.....	36.000	
Solde en excédent.....	3.183.000	
	<u>186.568.000</u>	
Garanties en valeurs d'Etat.....	45.247.000	
Autres garanties.....	106.749.000	
Billets en réserve.....	32.466.000	
Or et argent monnayé en réserve.....	2.406.000	
	<u>186.568.000</u>	

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)

Dates	Or monnayé et lingots	Circulation	Dépôts	Portefeuille avances et effets publics	Réserve	Rapport de la réserve aux engagements	Taux de l'escompte
6 août 1914	27.622	36.105	68.249	76.393	9.967	20.40	6 %
18 avril 1917	55.064	38.111	179.307	161.619	35.403	19.74	5 %
25 —	55.248	38.227	169.699	151.909	35.471	20.89	»
2 —	55.075	38.849	176.085	159.118	34.676	19.68	»
9 mai	55.020	38.724	173.549	156.529	34.746	20.00	»
16 —	54.841	38.514	170.222	153.194	34.777	20.42	»
23 —	55.076	38.896	178.724	161.655	34.890	19.48	»
30 —	55.100	39.015	176.920	160.135	34.535	19.51	»
6 juin	55.087	38.965	168.797	151.996	34.572	20.47	»

Inventaire des ressources minérales. — Le ministre anglais des munitions annonce la nomination d'un important comité interdépartemental pour élaborer un projet d'établissement à Londres d'un bureau des ressources minérales impériales, pour recueillir les informations sur les ressources minérales de l'empire et les métaux nécessaires à l'em-

pire britannique, donner des conseils pour le développement de ces ressources, et les rendre capables d'égaliser les demandes. Ce comité comprend des représentants de l'Inde et des Dominions.

Le blé canadien pour les alliés. — Le Canada a décidé dernièrement de n'exporter des céréales qu'en pays alliés. Une mesure semblable aurait dû être adoptée par les Etats-Unis, affirment quelques journaux de New-York.

Il y a des raisons de croire qu'une partie des céréales américaines exportées chez les neutres s'en va en Allemagne. Le gouvernement doit s'assurer que pas un boisseau de notre grain n'ira en Allemagne. Il faut servir d'abord nos alliés, les neutres doivent venir après. Si les nations neutres du nord de l'Europe ont besoin de céréales américaines, elles peuvent les obtenir en déclarant la guerre à l'Allemagne. Si elles deviennent les alliées du Canada et des Etats-Unis, elles pourront alors recevoir une partie de nos exportations. Sous ce rapport, elles n'ont rien à perdre ; qu'elles entrent en guerre ou non, l'Allemagne continuera à couler leurs navires transportant les vivres dont elles ont besoin.

RUSSIE

Bilan de la Banque de Russie. — Le dernier bilan de la Banque de Russie, arrêté au 23 mai/5 juin 1917, se compare ainsi avec le précédent :

	1/14 mai 1917	23 mai/5 juin 1917	Com- paraison
(Millions de roubles)			
Actif :			
Or (lingots, monnaies et bons de l'administr. des Mines).....	1.478	1.481	+ 3
Or à l'étranger.....	2.119	2.119	»
Billon d'argent et de cuivre.....	119	120	+ 1
Effets escomptés.....	263	265	+ 2
Bons du Trésor à court terme.....	9.101	9.182	+ 81
Prêts sur titres.....	878	1.207	+329
— sur marchandises.....	43	46	+ 3
— aux institutions de crédit populaire.....	66	70	+ 4
— agricoles.....	17	18	+ 1
— industriels.....	9	10	+ 1
— aux Monts de Piété.....	15	16	+ 1
Effets protestés.....	1	1	»
Titres appartenant à la Banque	236	255	+ 19
Compte Emprunt de la Liberté.....	109	517	+408
Divers.....	159	176	+ 17
Solde du compte des succurs.....	775	593	-182
Total.....	15.888	16.076	+688
Passif			
Billets de banque émis, sauf ceux en caisse de la Banque (1).....	11.471	11.889	+418
Capital.....	55	55	»
Dépôts.....	24	27	+ 3
Comptes courants du Trésor.....	211	210	- 1
— spéciaux et consignations.....	627	629	+ 2
— courants des particul.....	2.165	2.152	- 13
Mandats non acquittés.....	38	51	+ 13
Intérêts sur les opérations de l'exercice.....	416	459	+ 43
Sommes transitoires et divers.....	381	604	+223
Total.....	15.888	16.076	+688

(1) Les billets en caisse s'élevaient, au 1/14 mai, à 117.858.000 roubles et, au 23 mai/5 juin, à 110.692.000 roubles.

L'appel du président Wilson à la Russie. — M. Francis, ambassadeur des Etats-Unis à Petrograd, a remis le 10 juin au gouvernement russe la communication, ainsi conçue, de l'appel du président Wilson à la Russie :

La visite de la délégation américaine en Russie, venue exprimer l'amitié profonde que le peuple américain ressent pour le peuple russe et discuter

la meilleure méthode de coopération entre ces deux peuples luttant pour la liberté de toutes les nations jusqu'à la victoire, me fournit l'occasion de mettre de nouveau en relief les objectifs pour lesquels les Etats-Unis sont entrés en guerre. Ces objectifs ont été par trop dénaturés pendant ces dernières semaines à l'aide de déclarations erronées, trompeuses, et les questions en jeu ont une portée trop grave, trop redoutable, leur signification en est par trop élevée pour l'humanité pour permettre qu'une fausse interprétation, si légère soit-elle, leur soit donnée, ne fût-ce qu'un instant.

La chance des armes commence à se retourner contre l'Allemagne elle-même, et ceux qui détiennent l'autorité dans ce pays, dans leur effort désespéré pour échapper à la défaite ultime et inévitable, font usage de tous les instruments qui se trouvent entre leurs mains, se servant même de l'influence des divers partis parmi leurs propres sujets vis-à-vis desquels ils ne se sont jamais montrés ni justes, ni honnêtes, ni même tolérants, pour poursuivre, des deux côtés de l'Atlantique, une propagande, grâce à laquelle ils espèrent continuer à jouir du pouvoir chez eux et de l'influence à l'étranger, pour le plus grand mal des hommes dont ils se servent.

La position des Etats-Unis dans cette guerre a été si clairement définie que l'on ne saurait excuser quiconque cherche à la dénaturer. Les Etats-Unis ne recherchent aucun profit matériel, aucune extension de territoire quelconque. Les Etats-Unis ne se battent pour aucun avantage, pour aucun objectif égoïste, personnel, mais pour la libération de tous les peuples exposés à l'agression des pouvoirs autocratiques.

Les classes dirigeantes de l'Allemagne ont également commencé tout dernièrement à afficher des intentions libérales mais dans le seul but de protéger le pouvoir qu'elles ont érigé en Allemagne et pour leurs avantages personnels qui en ont dérivé à tort depuis Berlin jusqu'à Bagdad et au delà. Les gouvernements après les gouvernements ont, grâce à leur influence et sans but avoué de conquête, été reliés les uns aux autres dans un véritable réseau d'intrigues dirigées contre la paix et la liberté du monde entier. Les mailles de ce réseau doivent être brisées, mais ne peuvent l'être avant que les torts déjà causés soient réparés et avant que des mesures soient prises pour empêcher qu'elles soient jamais renouées et réparées.

Naturellement le gouvernement impérial allemand et ceux dont il se sert pour ses fins cherchent à obtenir la promesse que la guerre prenne fin selon la situation *ante bellum*, mais c'est justement de cette situation *ante bellum* qu'est sortie la guerre inique, que la puissance du gouvernement allemand s'est développée à travers l'Allemagne et que sa domination s'est étendue également à l'extérieur. Cette situation doit être modifiée de façon telle que la guerre hideuse ne se renouvelle pas.

Nous nous battons de nouveau pour la liberté du gouvernement des peuples par eux-mêmes et leur libre développement, et tous les aspects du règlement qui terminera ce conflit doivent être envisagés dans ce but.

Les torts doivent avant tout être redressés et des garanties contre leur renouvellement obtenues. Un remède quelconque ne peut être pris en considération en raison simplement de son ton plaisant.

Les questions pratiques ne peuvent être résolues qu'à l'aide de moyens pratiques et ce n'est pas avec des phrases qu'on peut obtenir ce résultat.

Certaines choses devront être rajustées de façon efficace, mais quelles qu'elles soient elles devront se baser sur des principes très clairs, ceux-ci : qu'aucun peuple ne peut être forcé d'accepter la souveraineté qu'il repousse, qu'aucun territoire ne pourra changer de main excepté dans le but de procurer au peuple qui l'habite des chances de développe-

ment et de liberté ; on ne devra insister sur aucun paiement d'indemnité, excepté quand elles représentent le remboursement des torts causés ; aucun changement de pouvoir ne pourra être effectué, excepté s'il a pour but d'assurer la paix future au monde et la prospérité et le bonheur des peuples.

Et alors, les peuples du monde entier libérés devront se grouper sous une forme de convention commune quelconque dans une coopération pratique et sincère qui aura pour effet de combiner leurs forces pour assurer la paix et la justice dans les rapports des nations entre elles.

La fraternité universelle ne doit plus être une phrase creuse, on doit la rendre réelle en lui fournissant une base solide. Les nations doivent comprendre qu'il existe une vie commune qu'il leur importe de consolider à l'aide d'une association pratique contre les attaques d'une puissance autocratique quelconque.

C'est pour de telles choses que nous consentons à verser notre sang et à sacrifier nos trésors, car ce sont là des choses que nous avons toujours désirées et, à moins que nous ne versions notre sang et ne dépensions nos ressources pour arriver à cette fin, nous ne serons peut-être jamais à même de nous unir ou de faire montre d'une force quelconque pour la défense de la grande cause de la liberté et de l'humanité.

L'heure est arrivée où il faut ou conquérir ou se soumettre. Si les forces de l'autocratie réussissent à nous diviser, elles nous domineront. Si nous demeurons unis, la victoire est certaine, ainsi que la liberté qu'elle nous apportera. Nous pourrions alors nous permettre d'être généreux, mais ne soyons jamais faibles, ni maintenant ni plus tard, et n'omettons aucune des garanties nécessaires à la justice et à la paix du monde.

Le commerce extérieur de la Russie en 1916. — Un rapport détaillé relatif au commerce extérieur de la Russie par les frontières d'Europe en 1916, fait ressortir que l'Angleterre a été le meilleur client de ce pays. Sur un total de 277.200.000 roubles d'exportations, l'Angleterre a reçu pour 179.300.000 roubles de marchandises.

Ces envois se répartissent : 169.300.000 roubles de matières brutes et semi-ouvrées, 3.000.000 de roubles de produits ouvrés et 6.800.000 roubles de produits animaux. Après l'Angleterre, vient la France, avec 64.500.000 roubles, dont 34.900.000 roubles en produits alimentaires et 29.500.000 roubles en produits bruts et semi-ouvrés. Puis viennent par ordre d'importance les Etats-Unis, roubles 14 millions ; la Suède, 6.200.000 ; la Roumanie, 4.600.000 ; la Norvège, 2 millions 300.000 ; le Danemark, 1.800.000 et la Hollande, 1 million.

Les plus grandes quantités de marchandises en Russie, sans tenir compte des arrivages par le port de Vladivostock, ont été fournies par la Grande-Bretagne, qui figure en tête pour roubles 616.200.000 ; viennent ensuite les Etats-Unis, 422.400.000 ; la France, 170.200.000 ; la Suède, 91.400.000 ; le Japon, 47.300.000 ; la Chine, 34.600.000 ; la Norvège, 29.700.000 ; l'Indes anglaises, 15.600.000 ; le Danemark, 11.700.000 ; la Suisse, 11.400.000 ; l'Italie, 10.300.000 ; l'Allemagne, 9.100.000 ; la Hollande, 7.900.000 ; l'Egypte, 2.400.000. (Radio.)

ITALIE

Les taxes sur les bénéfices de guerre. — Il résulte des premières constatations officielles que le rendement des impôts sur les taxes des bénéfices de guerre pendant la première période comprise entre le mois d'août 1915 et le mois de décembre 1915 sera de près de trois cents millions.

La province dont la contribution est la plus élevée est celle de Milan qui compte dans le total pour près de 53 millions. Gènes et Turin qui la suivent sur les listes représentent chacune un apport de 47 millions.

Les Italiens en Albanie. — Le 8 juin, un régiment de cavalerie italienne est entré à Janina et a occupé la ville sans rencontrer de résistance de la part des autorités grecques.

A Rome on explique que l'occupation de Janina par les troupes italiennes se présente comme une nécessité d'ordre militaire ayant le double but :

1° De garantir la stabilité de l'occupation de l'Albanie méridionale.

2° De créer une zone sûre pour activer les communications avec l'armée d'Orient à travers l'Adriatique, en évitant ainsi la longue traversée de la mer Egée où les attaques des sous-marins ont lieu plus facilement.

On ajoute que cette occupation a le même but que celui des opérations semblables déjà accomplies par les Français et les Anglais en territoire grec.

La nouvelle de l'occupation de Janina, en Epire, par les troupes italiennes, fait l'objet de commentaires nombreux. Presque toute la presse reconnaît que Janina était devenue un centre d'intrigues et le siège de bandes qui compromettaient la sécurité de l'armée italienne en Albanie.

Le *Popolo d'Italia* déclare que la route de Santi-Quaranta à Florina aurait pu se trouver coupée. Ce sont donc des raisons d'ordre militaire qui ont imposé l'occupation.

La *Tribuna* affirme que cette occupation fut décidée d'accord avec les alliés et consentie par l'autorité grecque.

Le *Giornale d'Italia* ajoute que les Etats balkaniques doivent reconnaître que les alliés pour maintenir leur unité et leur indépendance doivent s'assurer des bases qui leur permettent de découvrir les intrigues ourdies par l'impérialisme allemand.

L'*Idea Nazionale*, toujours hostile à M. Venizelos, estime que cette occupation pourrait arrêter le panhellénisme du gouvernement national en Epire.

Ajoutons que les troupes italiennes ont occupé Preveza le 13 juin.

ETATS-UNIS

Le concours armé des Etats-Unis. — Le *Bulletin des Armées* publie les lignes suivantes :

Le 5 juin, a commencé en Amérique le recensement des recrues. La loi adoptée au moment de l'entrée en guerre des Etats-Unis a ordonné l'inscription sur les listes de conscription de tous les hommes de 21 à 30 ans inclus. C'est une armée de deux millions d'hommes que les Etats-Unis peuvent ainsi rassembler.

Le concours que l'Amérique veut donner aux Alliés, en effet, n'est pas seulement financier, économique et industriel : il est aussi militaire. L'Amérique met à la fois à la disposition des Alliés d'immenses ressources matérielles et des combattants. Dès maintenant, elle envoie neuf régiments de génie, un corps expéditionnaire de fusiliers-marins et une division qui comprend plus de vingt mille hommes instruits et prêts à combattre. Si l'on ajoute à ce nombre les Américains déjà engagés dans les armées franco-britanniques, c'est dans un temps très prochain cent mille Américains, l'équivalent de plusieurs divisions allemandes, qui vont se trouver en France.

En même temps, les Etats-Unis poursuivent leur effort en vue de l'avenir. Dès le mois d'août, la garde américaine comportera 400.000 hommes, soit une augmentation de 250.000 hommes.

L'armée régulière, par suite des engagements, a été accrue déjà de plus de 180.000 hommes, et le personnel de la marine doublé par les enrôlements volontaires. Seize camps d'instruction ont été formés où 40.000 jeunes Américains reçoivent une instruction intense pour devenir officiers. Six mille jeunes gens, d'autre part, sont entraînés pour devenir aviateurs.

A ces préparatifs spécialement militaires, il faut ajouter les arrangements conclus pour que les Alliés reçoivent, au point de vue matériel et technique, tout ce que les Américains peuvent leur fournir. Des flottilles de destroyers ont été envoyées dans la zone des sous-marins, où elles agissent dès maintenant avec les Alliés. Des milliers de médecins et d'infirmiers ont reçu l'ordre de se rendre en France et en Angleterre. Une grande mobilisation industrielle a été prévue, et l'un de ses premiers effets sera de fournir les 262.000 milles de voies ferrées.

Des usines ont mis en construction 3.500 avions. Toutes les entreprises industrielles du pays sont prêtes à coopérer à l'œuvre commune, et des commissions ont réglé les conditions d'une action concertée, tant industrielle que militaire.

Le correspondant du *New-York Sun* à Washington annonce que le comité de guerre étudie actuellement un projet de construction de 100.000 aéroplanes, destinés au service du front français.

Tous les renseignements nécessaires ont été demandés aux constructeurs d'aéroplanes et aux autres entreprises capables de satisfaire à cette commande.

Le coût de ces 100.000 avions est évalué à un milliard de dollars.

Séquestre des biens ennemis. — Les autorités américaines ont décidé la mise sous séquestre de tous les biens ennemis aux Etats-Unis, dépôts de fonds, industries, etc.

Ces biens, qui s'élèvent à 525 millions environ, ne seront pas confisqués, mais augmentés du montant de tous les dividendes et intérêts et seront convertis en titres de l'emprunt de la Liberté. Les Etats-Unis payeront au gouvernement allemand 3 1/2 % sur toutes les sommes employées pendant la guerre. L'Etat se substitue donc aux banques en proposant de payer des intérêts.

L'emprunt de la Liberté. — Les banques et les divers établissements des Etats-Unis qui reçoivent les souscriptions pour l'emprunt de la Liberté déclarent que le succès de cet emprunt est assuré. Dans un seul district de Washington, et plus d'une semaine avant la clôture, il y a déjà un demi-million de souscripteurs.

M. Mac Adoo, secrétaire au Trésor, a annoncé que 1 milliard 300 millions de dollars ont déjà été souscrits pour l'emprunt de la Liberté de 2 milliards.

En outre, on confirme de Washington que la Trésorerie a accordé deux nouveaux prêts aux Alliés, l'un de 75 millions de dollars à l'Angleterre, l'autre de 3 millions à la Serbie.

ALLEMAGNE

Les tarifs de chemins de fer en Allemagne. — D'après une information du *Vorwärts*, le ministre prussien des communications vient de faire ses propositions au sujet des futurs tarifs des chemins de fer prussiens. Les augmentations prévues intéressent non seulement la Prusse, mais toute l'Allemagne, car il est évident qu'elles seront adoptées aussitôt par les différents Etats. Si l'on en déduit le timbre des billets qui se trouve supprimé, ces augmentations atteignent le chiffre de 20 % pour la 4^e classe, 20,1 % pour la 3^e, 20 % pour la 2^e et 14 % pour la 1^{re}.

Le *Berliner Tageblatt* critique vivement ces tarifs et demande l'adoption du système des deux classes.

D'autre part, une ordonnance du ministère de la Guerre de Prusse a pour objet de restreindre l'emploi des wagons. Ceux-ci ne peuvent être demandés que pour les transports urgents, et doivent être pleinement utilisés, au double point de vue du poids et du volume de la charge. En outre, il est recommandé de les charger et de les décharger avec la

plus grande célérité possible. En vue d'éviter des transports inutiles, on doit se procurer les marchandises nécessaires dans le rayon le moins étendu.

La *Deutsche Reichsanzeiger* du 14 avril 1917 contient d'intéressants renseignements sur les transports par voie ferrée depuis le début de la guerre et plus spécialement au cours de l'hiver 1916-1917.

Les recettes des quatre dernières années ont été les suivantes :

	Trafic des voyageurs	Trafic des marchandises	Total
1913.....	991	2.227	3.218
1914.....	847	1.956	2.803
1915.....	741	2.086	2.827
1916.....	875	2.333	3.208

Les recettes totales, en 1916, ont donc été à peu près les mêmes qu'en 1913. La *Deutsche Tageszeitung* fait observer que le trafic, en réalité, a été plus important, car les transports militaires ont été effectués à des prix très inférieurs au tarif général.

Banque Impériale d'Allemagne. — Le bilan de la Banque Impériale d'Allemagne, au 31 mai 1917, accuse, sur celui du 23 mai 1917, les variations suivantes :

	23 mai 1917	31 mai 1917	Compar.
(En millions de marks)			
Encaisse or.....	2.533	2.533	»
— argent.....	28	34	+ 6
Billets de l'Empire et bons des Caisses de prêts.....	522	448	- 74
Portefeuille d'es- compte.....	9.220	9.365	+ 145
Avances.....	10	10	»
Portefeuille titres....	108	112	+ 4
Circulation.....	8.132	8.285	+ 153
Dépôts.....	3.641	4.538	+ 897

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque Impériale d'Allemagne (Millions de marks).

Dates	Encaisse		Billets de l'Empire (1)	Cir- cula- tion	Comptes courants et dépôts	Por- te- feuille	Avances	Taux de l'escompte
	Or	Ar- gent						
31 juil. 1914	1.253	275	33	2.909	1.258	2.081	202	5 % (31 juil.)
7 août 1917	1.478	118	97	3.897	1.879	3.737	226	6 (3 août)
7 avril..	2.532	16	350	8.559	4.820	9.942	8	5
14 — ...	2.532	16	444	8.360	4.692	9.552	11	»
23 — ...	2.533	17	550	8.145	4.014	8.484	9	»
30 — ...	2.533	17	509	8.315	3.981	8.715	13	»
7 mai... 2.533	18	469	8.304	3.952	8.711	9	»	
15 — ... 2.533	22	460	8.206	4.593	9.278	10	»	
23 — ... 2.533	28	522	8.132	4.641	9.220	10	»	
31 — ... 2.533	34	448	8.285	4.538	9.365	10	»	

(1) Depuis le 7 août, les bons des Caisses de prêts (Darlehenskassenscheine) sont compris au bilan avec les billets de l'Empire (Reichskassenscheine).

La soudure en Allemagne. — Afin d'atténuer son déficit alimentaire, l'Allemagne cherche par tous les moyens à assurer aussi promptement que possible la soudure entre l'ancienne et la nouvelle récolte, en disposant au plus tôt d'une partie de la récolte nouvelle.

Dans ce but une ordonnance du *Bundesrath* vient de prescrire que des primes soient allouées aux agriculteurs qui procéderont rapidement au battage de leur récolte et la mettront à la disposition des autorités. Pour les battages effectués avant le 16 août la prime sera de 60 marks par tonne de grains;

elle sera de 40 marks pour les livraisons effectuées avant le 1^{er} septembre et de 20 marks par tonne pour les livraisons faites avant le 1^{er} octobre.

Les propriétaires de machines agricoles sont tenus de les mettre, contre indemnité, à la disposition des autorités. Ils sont, d'autre part, chargés de prendre toutes les mesures utiles afin d'assurer dans de bonnes conditions les battages hâtifs. Ces dispositions sont applicables dans tout l'Empire.

Les journaux agricoles allemands critiquent sévèrement l'offre que le Gouvernement a faite aux fermiers d'une prime très élevée pour la livraison des grains avant le 16 août et le 1^{er} septembre. Ces journaux disent que les arrivages en temps normal n'ont jamais été constatés avant fin septembre et que les primes du Gouvernement amèneront les fermiers à livrer des céréales récoltées avant leur complète maturité.

La crise alimentaire. — Selon des informations de Zurich des émeutes se sont produites au marché de Stuttgart. Les ménagères ont pillé les étalages. La police a dû intervenir pour les disperser.

Les vols de denrées par les habitants des villes dans les campagnes continuent en Allemagne.

A Bocholt, en Westphalie, et dans d'autres villes voisines de la frontière hollandaise, les habitants ont constitué un corps de policiers volontaires, chargés d'empêcher les vols commis dans les campagnes par une population affamée.

A la suite des grèves récentes dans des fabriques de munitions, une commission s'est constituée à Berlin, pour réclamer qu'une distribution égale de pain soit faite à tous les ouvriers, sans tenir compte de la distinction établie entre différents genres de travaux de guerre ou autres qui entraînait des abus.

D'autre part on télégraphie officiellement de Berlin :

« Plusieurs ministres et tous les hauts fonctionnaires des différents offices de ravitaillement ont tenu une réunion, le 5 juin, au ministère de l'intérieur.

« Après des exposés ministériels sur la situation politique, intérieure et extérieure, l'assemblée a examiné le problème du ravitaillement populaire et a étudié les mesures à prendre pour le reste de l'année courante et l'utilisation de la récolte 1917-1918.

« Pendant la discussion en détail, les orateurs ont fait ressortir la gravité de la situation, mais l'assemblée a pu se convaincre qu'en tirant parti de tous les moyens dont le pays dispose, l'Allemagne peut attendre la nouvelle récolte et affronter avec calme la prochaine période économique. »

Un autre télégramme de Berlin donne des précisions sur cette conférence officielle ; y assistaient : tous les présidents et surintendants généraux des provinces de Prusse, les ministres des finances et de l'agriculture, les chefs de tous les services de l'administration prussienne, le secrétaire des affaires étrangères, le contrôleur des vivres, le commissaire d'Etat ainsi que les chefs du service public de l'alimentation.

Les biens français en Allemagne et en Alsace-Lorraine. — Le 30 mars dernier nous annoncions la mise en vigueur en Allemagne de la prescription concernant la liquidation, par voie administrative, de toutes les entreprises dont le capital appartient spécialement à des ressortissants français ou qui sont administrées ou dirigées par des Français dans les territoires envahis.

Depuis, le gouvernement a poussé l'injustice plus loin encore. Le 31 mai, un avis officiel de Metz annonçait que la liquidation des biens français en Alsace-Lorraine approchait de sa réalisation. Un bureau spécial de renseignements avait été installé à cet effet. Les plans des propriétés françaises étaient même exposés à l'exposition de guerre de Metz.

Dans la crainte que les anciens propriétaires ne

rachètent leurs biens par intermédiaire, les actes de vente interdisaient toute cession directe ou indirecte.

De son côté, la *Strassburger Post* recommandait la transformation des biens français en propriétés domaniales de l'Etat.

Cette liquidation des biens privés, véritable expropriation au profit de l'Etat allemand et à notre détriment, a soulevé une émotion énorme en France. Le ministre des Affaires étrangères vient de faire parvenir à Berlin, par l'intermédiaire de l'ambassadeur d'Espagne, la note de protestation suivante, qui concerne les liquidations de biens français en Allemagne, en pays occupés et en Alsace-Lorraine :

« En se référant à sa note du 28 septembre 1916, le gouvernement de la République déclare qu'il considère comme nulles et non avenues les mesures de liquidation ordonnées par les autorités allemandes concernant les biens privés français en Allemagne, en pays occupés et en Alsace-Lorraine.

« Le gouvernement français proteste avec énergie contre la prétention allemande de présenter les liquidations ordonnées comme des repréailles contre des ventes de biens allemands effectuées en France dans des cas fort rares.

« Ces ventes ont été autorisées par les tribunaux avec la plus grande circonspection et uniquement pour le paiement de dettes exigibles. Des règlements de même nature ont été effectués en Allemagne dans des cas analogues. Les liquidations ordonnées actuellement ont un tout autre caractère, elles sont effectuées sur l'ordre de l'autorité administrative, en l'absence même de tout passif et dans un but purement politique. Elles revêtent, par conséquent, le caractère d'une véritable spoliation.

« Si le gouvernement français avait pu envisager, après la guerre de certains faits qui auraient pu lui être signalés, en ce qui touche la vente des biens ennemis à la demande des créanciers, il se verrait dans l'obligation d'y renoncer en présence d'une liquidation des propriétés françaises dans des conditions qui détruisent toute comparaison possible entre les deux systèmes d'administration des biens ennemis.

« Le gouvernement de la République croit devoir enfin dénoncer spécialement le caractère pénible de la dispersion systématique et de la vente à l'encan des meubles, objets d'art, souvenirs historiques, souvent plus précieux pour les familles que d'une valeur réelle.

« Si le gouvernement impérial donne suite à l'intention qu'il fait officiellement manifester à cet égard, rien ne pourra dans l'avenir effacer l'effet produit par ces ventes. Le gouvernement impérial, en prenant cette responsabilité, subira les conséquences de l'état d'esprit qu'il aura créé.

« Cette déclaration sera portée à la connaissance de tous les gouvernements alliés et neutres. Il est nécessaire, en effet, que les étrangers, qui pourraient se rendre acquéreurs de biens liquidés par les autorités allemandes, sachent bien que la France considère comme non avenues ces liquidations, la nullité de la liquidation devant entraîner celle de toutes les aliénations subséquentes.

« Cette nullité, aux yeux de la loi française, résultera d'une loi qui vient d'être votée par la Chambre des députés et sera prochainement soumise au Sénat. »

AUTRICHE-HONGRIE

Le budget provisoire. — Le projet du gouvernement relatif au budget provisoire pour le deuxième semestre 1917 autorise le gouvernement à prélever des impôts, des taxes et des droits selon les règles établies et à faire face aux dépenses d'Etat d'après le projet de budget à établir légalement pour l'année budgétaire 1917-18.

En ce qui concerne les dépenses communes à l'Autriche et à la Hongrie, on s'en tiendra à la réciprocité. A cet égard, il est ordonné que l'Autriche doit prendre sa part normale de toutes les dépenses communes à condition que l'autre Etat remplisse ses engagements.

En outre, le gouvernement est autorisé à se procurer par des opérations de crédit, les moyens de couvrir les dépenses extraordinaires occasionnées par la guerre pendant la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 1917 et les dépenses d'Etat de l'année budgétaire 1916-1917 non couvertes par les recettes d'Etat.

Enfin l'échéance de quelques anciens crédits pour des constructions de chemins de fer a été retardée.

Changement ministériel. — Le 1^{er} juin, nous annonçons la démission du comte Tisza ainsi que la gravité de la crise qui sévit actuellement en Hongrie.

Tous les efforts faits par l'empereur pour rétablir la situation sont restés vains jusqu'à ce jour. On est, en effet, au moins, à la quatrième combinaison et aucune d'elles n'a pu réussir.

La présidence fut d'abord offerte à l'archiduc Joseph, puis ensuite au comte Andrassy. Le 8 juin, une dépêche de Budapest annonçait que le souverain avait chargé M. Alexandre Wekerlé de constituer le nouveau cabinet hongrois ; mais la nouvelle fut bientôt démentie. En outre, d'après la *Neue Freie Presse*, de Vienne, le comte Esterhazy aurait renoncé à l'idée d'un cabinet de concentration.

La situation reste donc très confuse ainsi qu'en témoigne cette dépêche de Vienne à la *Gazette de Cologne* : « La situation politique intérieure, en Autriche, est toujours aussi trouble et incertaine. Le président du conseil fait tous ses efforts pour rendre le Parlement viable et capable d'un travail utile ; c'est ainsi qu'il a offert des portefeuilles aux Allemands, aux Polonais, aux Tchèques ; mais il n'a jusqu'à présent obtenu aucun résultat. »

En revanche, le correspondant de la *Gazette de Francfort* à Vienne fait entendre une note optimiste :

« La situation parlementaire, qui menaçait de prendre un tournure critique par suite de l'attitude des partis du centre et de la Constitution s'est améliorée. On affirme, de source autorisée, que l'accord pourra se faire. »

La *Gazette populaire de Leipzig* écrit :

« La crise continue, en Autriche comme en Hongrie. En Autriche, la question du règlement intérieur du Reichsrath préoccupe gravement le gouvernement. En Hongrie, la situation n'est point encore réglée. »

ESPAGNE

Changement ministériel en Espagne. — Une nouvelle crise ministérielle vient d'avoir lieu en Espagne. M. Garcia Prieto a présenté, le 9 juin, la démission du cabinet qui fut acceptée par le roi Alphonse XIII.

Rappelons que quelques jours avant la chute du ministère Romanonès, un comité de défense militaire fut constitué à Barcelone. C'est la première fois depuis de nombreuses années que l'armée paraissait agir en dehors du trône. Ce comité, qui avait pour but de solliciter la réalisation de certaines revendications dans l'administration militaire, fut presque ignoré. Quelques ministres du cabinet Romanonès n'en connaissaient même pas l'existence.

Alors que M. Garcia Prieto était déjà au pouvoir, le comité commença à demander l'adhésion de tous les chefs et de tous les officiers d'infanterie. L'armée, négligée par le pouvoir, incapable de faire face au renchérissement des prix avec ses soldes immobiles, sort enfin de sa longue réserve. Les provinces

de Madrid, Valence, Barcelone surtout, sont couvertes de jungles militaires.

Dès lors, le ministre de la guerre, qui sans doute a estimé que ce comité était irrégulier, et peu d'accord avec la discipline, décida des mesures qui furent mises en exécution par le capitaine général Alfau.

Plusieurs officiers furent arrêtés et l'on ouvrit contre eux une instruction sommaire. La crise éclata le jour du changement du capitaine général de la Catalogne. Une députation conduite par un colonel présenta au nouveau gouverneur militaire un ultimatum du comité et le document qu'il remit ne contenait aucune expression de dévouement envers la personne du souverain. Le lendemain soir, soit le samedi 9 juin, l'ordre fut donné par Madrid de relâcher les officiers emprisonnés.

Quoique lesdites mesures ne fussent pas le résultat de décisions prises en conseil des ministres, le gouvernement en accepta la responsabilité, car il s'agissait d'une mesure déjà appliquée.

M. Dato fut mandé au palais royal et décida d'accepter, dans les circonstances difficiles actuelles, la lourde tâche de constituer le nouveau gouvernement.

Il présenta au roi, le 12 au matin, la constitution du nouveau cabinet que voici : Présidence du conseil, M. Dato ; Intérieur, M. Sanchez Guerra ; Affaires étrangères, le marquis de Lema ; Guerre, le maréchal Primo de Rivera ; Marine, contre-amiral Florès ; Travail, vicomte d'Eza ; Instruction publique, M. Andrade ; Justice, M. Burgos ; Finances, le comte de Bugallal.

M. Dato et le comte de Romanonès ont eu une entrevue très cordiale.

Le chef du parti libéral a promis son concours au nouveau président du conseil. Le comte de Romanonès estime que, dans les très graves moments que traverse l'Espagne, il est de son devoir d'aider le gouvernement et de lui éviter toutes difficultés.

M. Dato a déclaré, après l'investiture des ministres, que le gouvernement s'est réuni en présence du souverain afin de lui exposer son intention de se consacrer principalement aux grands problèmes nationaux ; au point de vue de la politique extérieure, son intention est de maintenir une stricte neutralité. Le gouvernement donnera une attention spéciale au problème de la défense nationale et à la question économique.

La note dominante de la presse est que si la crise ministérielle est terminée, la crise nationale reste à résoudre et la situation demeure difficile.

TURQUIE

La situation financière de la Turquie. — D'après un compte rendu publié dans la *Neue Zürcher Zeitung* sous la signature du Dr Wiedemann, sous-directeur de la Société d'Exploitation des Chemins Orientaux, les dépenses de la Turquie pour la période allant du 1^{er} mars 1917 au 28 février 1918 s'élevèrent à 1.253.175.000 francs (la £ turque est calculée au taux de 22 fr. 785). Les recettes sont estimées à 478.485.000 francs, ce qui laisserait un déficit de 774.690.000 francs.

La dette ottomane, qui au début des hostilités s'élevait à 3.417.750.000 francs, aura atteint à la fin d'août 1917 la somme de 7.523 millions de francs.

Revue Commerciale

Céréales. — Le ministère de l'Agriculture fait connaître par la note suivante la situation agricole au 1^{er} juin 1917 :

Le mois de mai a été, dans l'ensemble des régions, caractérisé par un temps chaud avec accompagnement de quelques pluies intermittentes mais

bienfaisantes. Toutefois, dans quelques départements du sud-est, des pluies orageuses, survenues dans la deuxième quinzaine du mois, ont amené des inondations sur certains points et causé quelques dégâts aux cultures des vallées.

D'une façon générale, ces conditions météorologiques ont permis à la végétation, fort en retard, de regagner, par un développement vigoureux des plantes en terre, la plus grande partie du temps perdu pendant les mois précédents. Elles ont, en outre, été très favorables aux ensemencements de printemps.

Celles des emblavures de céréales qui ont souffert des gelées de l'hiver restent claires ; leur état s'est néanmoins amélioré d'une façon assez sensible. Quant aux céréales de printemps, leur aspect est satisfaisant. Orge et avoine ont particulièrement bonne apparence.

Les ensemencements de sarrasin et de maïs sont en cours.

Les plantations de pommes de terre se sont poursuivies par un temps favorable ; la levée se fait dans de bonnes conditions ; les superficies consacrées à ces tubercules s'annoncent dans la presque totalité des départements supérieures à celles de l'an dernier.

Les semis de betteraves sont en bonne voie d'exécution ; la levée est généralement bonne.

L'état des prairies s'est amélioré dans une assez large mesure ; aussi, dans la plupart des régions, la récolte de foin paraît devoir être assez satisfaisante.

Le lin, le chanvre ont aussi profité des conditions météorologiques favorables et se présentent bien.

La vigne, dans son ensemble, a bon aspect ; la végétation est remarquable. Elle est pleine de promesses, bien qu'en certains points, d'ailleurs isolés, le mildiou et l'oïdium aient fait leur apparition. On a commencé les traitements anticryptogamiques.

La levée des haricots se fait bien ; les superficies réservées à cette culture semblent être en augmentation sur celles de 1916.

Les arbres fruitiers ont généralement bonne apparence ; dans quelques départements, la note exceptionnelle a même été appliquée. Les récoltes fruitières s'annoncent comme devant être abondantes dans l'ensemble des régions. Dans les départements cidricoles, on prévoit une production importante de cidre.

Soies. — L'Union des Marchands de Soie de Lyon vient de publier la statistique de la production de la soie en France et à l'étranger pour l'année 1916. Il faut remarquer toutefois que les exportations de l'Extrême-Orient, pour la campagne en cours, n'étant pas définitivement connues, l'estimation de la récolte 1916 n'est donnée qu'à titre provisoire.

Production de la Soie grège

	Moyenne de 1910 à 1914	1915	1916
	(En milliers de kilogrammes)		
France.....	396	130	220
Italie.....	3.828	2.880	3.612
Espagne.....	81	55	90
Autriche.....	180	85	85
Hongrie.....	134	65	65
Levant et Asie Centrale.....	2.419	1.040	1.040
Extrême-Orient.....	18.076	19.410	20.583
	25.114	23.665	25.695

Par suite de l'absence complète de renseignements sur la production de l'Autriche-Hongrie et les divers pays du Levant, le Syndicat s'est borné à rappeler les chiffres de production de soie grège adoptés pour 1915.

L'exportation des soieries lyonnaises s'élevait, en

1913, à près de 386 millions de francs, plus 43 millions 1/2 de francs de colis postaux. Elle a atteint, en 1915, 348 millions 1/2 de francs, postaux compris ; et en 1916, 385 millions de francs, postaux compris.

La guerre n'a pas empêché la soierie lyonnaise de maintenir son active propagande commerciale au dehors, par l'envoi de missions, par des subventions, et en France par son intervention dans les grands marchés et foires où l'étranger pouvait apprécier les produits de son industrie.

Le marché reste bien calme à Lyon et, en dehors de quelques transactions en marchandises disponibles, il ne s'est pas traité d'affaires importantes. Ce ralentissement n'a cependant pas nui à la tenue des prix, qui ont de nouveau acquis de nouvelles plus-values plus ou moins sensibles, suivant les provenances. En ouvrées, le disponible, qui fait prime également, atteint des prix exceptionnels.

Les événements qui se succèdent et les restrictions nouvelles qui sont en projet incitent le commerce soyeux à l'expectative.

On a traité : Grèges Cévennes 1^{er} ordre, 12/16, de 92 à 94 francs ; Trames Canton fil 1^{er} ordre, 22/24, 79 francs ; Organsins Cévennes extra, 22/20, 110 francs.

Un peu moins d'affaires actuellement en provenances asiatiques, sans préjudice pour les prix, qui continuent à accuser une très grande fermeté. Il s'agit, bien entendu, de marchandise disponible ou en mer, car les affaires livrables sont très limitées.

On a pratiqué : Grèges Chine, fil petit extra, à livrer 9/11, 92 francs ; Grèges Japon, fil 1 1/2, embarqué fin mai, 9/11, 90 francs ; Grèges Canton, fil petit extra disponible, 13/15, 69 francs.

Du côté de l'étoffe, la situation ne se modifie pas beaucoup. On continue à travailler autant que le permettent les moyens de production disponibles.

Les demandes de la consommation se portent surtout sur le crêpe de Chine, les voiles, le tulle, les taffetas, etc...

Pendant le mois de mai dernier, la condition des Soies de Lyon a enregistré 6.028 balles pesant 348.936 kilos. En retranchant de ces chiffres les soies diverses et les bobines, qui figurent pour 213 balles pesant 7.937 kilos, il reste pour les soies ouvrées et les grèges 5.995 balles pesant 340.999 kilos qui se répartissent ainsi : 941 balles organsins pesant 49.214 kilos ; 845 balles trames pesant 45.703 kilos ; 4.209 balles grèges pesant 246.082 kilos.

PETITES NOUVELLES

◆◆ Le public est prévenu que, par arrêté préfectoral du 9 juin 1917, la répartition générale des souscriptions à l'Emprunt municipal de 1917, émission du 24 mai, a été établie comme suit :

Les souscriptions de trois obligations et au-dessous, ainsi que celles de quatre cinquièmes et au-dessous qui ont été déclarées irréductibles, reçoivent l'intégralité de leurs demandes.

Les souscriptions de quatre à dix obligations ont droit à une obligation entière. Les souscriptions supérieures à dix obligations ont droit à 11,31 pour 100 du montant des demandes.

Les fractions d'attribution ne compteront qu'autant qu'elles seront supérieures à une demi-obligation et, dans ce cas, elles compteront pour une obligation entière.

Les sommes déjà versées seront appliquées, à due concurrence, à la libération des titres attribués ; le complément devra être versé par les souscripteurs, du 15 au 30 juin 1917, sur présentation des certificats de souscription, les sommes exigibles

étant passibles d'intérêts de retard à raison de 6,50 % l'an, à partir du 1^{er} juillet 1917.

La liquidation des souscriptions réductibles se fera à partir du 15 juin, à Paris, à la Caisse municipale (caserne Napoléon, derrière l'Hôtel de Ville), de 10 heures à 16 heures.

◆◆ Au cours de sa séance tenue le 11 juin, sous la présidence de M. le sénateur Mascaraud, le Comité Républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture a décidé de mettre à l'étude le projet d'une nouvelle convention commerciale franco-américaine, plus favorable que celle actuelle aux relations entre la France et les Etats-Unis, en envisageant la participation de l'Amérique à l'entente économique des Alliés.

M. Havy, président de la Commission des Douanes, a été chargé de l'enquête et d'un rapport sur la question.

◆◆ L'action du Crédit Foncier reste en ferme tendance à 655 francs.

L'augmentation du capital est officiellement annoncée pour la période qui va du 25 juin au 10 juillet.

La souscription sera exclusivement réservée aux anciens actionnaires. Les actions nouvelles, émises à 525 francs, seront attribuées à titre irréductible à raison d'un titre pour vingt.

A la suite de cette opération, les ressources propres de la Société se trouveront portées, en tenant compte des réserves qui s'élevaient, au 30 avril dernier, à près de 381 millions, au chiffre impressionnant de 644 millions.

La puissance financière de la Société, en dépit des événements actuels, aura sensiblement grandi.

Tous les actionnaires s'empresseront de participer à cette opération intéressante qui est appelée à avoir le même succès que la dernière émission d'obligations.

Les transactions sont toujours des plus actives dans le groupe des obligations foncières et communales. Les foncières 1895, les communales 1892, 1906 et 1912 participeront au tirage du 22 juin qui comporte 1 lot de 200.000 francs, 3 lots de 100.000 francs et 314 autres lots de 500 à 30.000 francs.

Marché Financier

Paris, le 14 juin 1917.

Quoique bien impressionné par l'abdication de Constantin et l'arrivée en France de l'état-major américain, le marché reste néanmoins calme, avec des affaires des plus restreintes.

Le léger mouvement en avant des valeurs grecques s'est vite arrêté. Fermeté de nos Rentes, de l'Extérieure et de la De Beers.

Parmi les derniers cours cotés, nous relevons :

Au Parquet. — Au comptant : 3 %, 61 ; 5 %, 88,10 ; Banque de France, 5.310 ; Banque de Paris, 984 ; Crédit Foncier, 655 ; Crédit Lyonnais, 1.108 ; Actions Est, 755 ; P.-L.-M., 995 ; Nord, 1.271 ; Midi, 915 ; Orléans, 1.090 ; Ouest, 700 ; Transatlantique, 299 ; Boléo, 975 ; Penarroya, 2.100 ; Suez, 4.365 ; Extérieure, 110 ; Russe 5 % 1916, 74,85 ; Briansk, 379 ; Rio Tinto, 1.732 ; Prowodnik, 305 ; Tréfileries du Havre, 226 ; Montbard-Aulnoye, 437 ; Etablissements Bergougnan, 1.335.

Marché en Banque. — Au comptant : Toula, 1.001 ; Maltzof, 495 ; Cape Copper, 127,50 ; Mount Elliott, 157,50 ; Spassky, 49,25 ; De Beers, 370 ; Modderfontein B, 218 ; Rand Mines, 96,50 ; Bakou, 1.045 ; Malacca ordinaire, 143 ; Financière des Caoutchoucs, 202.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris.— Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart, imp.